Nations Unies A/56/PV.44

Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Documents officiels

44e séance plénière
Samedi 10 novembre 2001, à 9 heures
New York

Président : M. Han Seung-soo . . . . . (République de Corée)

La séance est ouverte à 9 heures.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue aux chefs d'État et de gouvernement, ainsi qu'aux autres chefs de délégation qui sont réunis ici à l'occasion du débat général, en cette époque importante et pleine de défis. Je suis particulièrement heureux de constater une participation d'aussi haut niveau de tous les États Membres, malgré le changement de date du débat général. J'aimerais également exprimer ma reconnaissance à notre pays hôte, les États-Unis d'Amérique et à la ville hôte, New York, pour les dispositions spéciales qui ont été prises pour assurer, à la fois, le confort et la sécurité de tous les participants.

Les atroces attaques terroristes du 11 septembre ont constitué une tragédie indicible non seulement pour les États-Unis, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. Elles ont profondément touché les activités de l'ONU, nous obligeant à reporter et à modifier le programme d'un certain nombre de réunions, et notamment le début de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Le débat général, lui aussi, a dû être retardé de sept semaines, et la session extraordinaire consacrée aux enfants pour plus longtemps encore. Si bien qu'aujourd'hui, le début du débat général revêt un sens tout particulier, et nous confère une responsabilité nouvelle.

Les activités de l'ONU au cours des deux derniers mois témoignent de l'unité avec laquelle nous avons réagi à ce défi. Depuis la résolution unanime de l'Assemblée générale, adoptée le 12 septembre, et les deux importantes résolutions du Conseil de sécurité, nous avons agi rapidement et avec détermination pour faire face au problème primordial du terrorisme. Des progrès ont également été réalisés à la Sixième Commission, pour parvenir à établir une convention d'ensemble sur le terrorisme. Mais j'aimerais saisir cette occasion pour lancer un appel à tous les États Membres à renforcer davantage encore la coopération, afin que nous puissions rapidement achever les travaux sur cette convention.

Mais nos activités sont loin de se limiter à la question du terrorisme. En raison des limitations de temps imposées depuis le 11 septembre, les États Membres ont agi avec plus d'harmonie et de rapidité pour traiter de vastes questions de dimension mondiale. Je félicite les délégations pour ce qu'elles ont déjà accompli jusqu'à présent, et je les exhorte à continuer de travailler dans le même esprit.

Pour l'ONU, ces deux derniers mois auront été également été marqués par un événement rassurant et encourageant, plus qu'aucun autre n'aurait pu l'être. Nous avons été ravis et honorés d'apprendre que le prix Nobel pour la paix de 2001 avait été accordé à l'ONU dans son ensemble, en même temps qu'à son Secrétaire général, M. Kofi Annan. Je pense que ce prix doit être considéré à la fois comme une reconnaissance des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

01-63183 (F)

acquis du passé, et comme un encouragement à accomplir des efforts encore plus grands à l'avenir. C'est chargé de cette lourde responsabilité que je me rendrai à Oslo en décembre, avec le Secrétaire général, pour y accepter le prix Nobel, au nom de l'Organisation des Nations Unies.

Les questions que nous allons aborder dans cette salle au cours de la semaine sont d'une importance et d'une urgence rendues encore plus grandes par la conjoncture internationale actuelle. Je voudrais donc vous demander à tous de nous accorder votre pleine participation pour que nous puissions parvenir à un résultat positif digne des grandes espérances et des idéaux que représente l'Organisation des Nations Unies.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Déclaration du Secrétaire général

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont venus à New York pour le débat général, en particulier au Président du pays hôte.

Nous nous réunissons près de sept semaines plus tard que prévu – et nous savons tous pourquoi.

Il n'y a pas de mots pour décrire l'abomination et la profonde tristesse que nous avons ressentie, face aux pertes insensées en vies humaines du 11 septembre. Nous partageons la douleur et l'affliction de notre pays hôte et de notre ville hôte. Comme eux, nous sommes déterminés à triompher des forces qui nous ont infligé cette épreuve. L'Organisation des Nations Unie est effectivement « le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière », comme l'ont déclaré les chefs d'État et de gouvernement l'année dernière. Plus que jamais nous en comprenons le besoin impérieux. Lorsqu'une famille est attaquée, c'est dans leur foyer commun que ses membres se retrouvent, pour décider que faire.

Depuis le lendemain même de la tragédie, alors que les Membres agissaient dans leurs propres pays et dans leurs régions, leurs représentants ici étaient au travail – d'abord pour exprimer leur condamnation et leur détermination, et ensuite pour rechercher la façon dont le monde pouvait se protéger. L'ONU a également tout mis en oeuvre pour porter secours au peuple d'Afghanistan en détresse, et pour tenter de l'aider à aboutir à un accord sur un gouvernement largement représentatif.

On pourrait être tenté de dire que nous devrions maintenant consacrer toute notre énergie à la lutte contre le terrorisme et aux problèmes qui y sont directement liés. Pourtant, si nous le faisions, nous donnerions au terrorisme une victoire, en quelque sorte.

Souvenons-nous qu'aucune des questions auxquelles nous devions faire face le 10 septembre n'a perdu de son urgence. Le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour n'a pas diminué. Le nombre de personnes mourant du sida, de la malaria, de la tuberculose ou d'autres maladies que l'on sait prévenir, n'a pas diminué. Les facteurs de désertification se poursuivent, la biodiversité est en train de se perdre, et le réchauffement de l'atmosphère terrestre n'a pas décru. Et, dans de nombreuses parties du monde en proie au fléau de la guerre, des innocents continuent à être assassinés, mutilés, et arrachés et expulsés de leurs foyers.

En résumé, mes amis, le programme pour la paix, le développement, les droits de l'homme énoncé dans la Déclaration du Millénaire n'a pas perdu de son urgence. Il a peut-être même acquis une urgence nouvelle. Rarement les dangers de division au sein de la famille humaine, et la nécessité d'y résister, n'ont été mieux compris.

Deux avenirs possibles s'offrent à nous : un affrontement mutuellement destructeur entre de prétendues civilisations fondées sur l'exagération des différences religieuses ou culturelles, ou une communauté mondiale, qui respecte la diversité, et fondée sur des valeurs universelles. C'est la dernière que nous devons choisir, mais nous ne pourrons y parvenir que si nous offrons un réel espoir aux milliards de personnes qui sont maintenant prisonnières de la pauvreté, des conflits ou de la maladie. C'est pourquoi la réunion actuelle de l'Organisation mondiale du commerce est si importante. Jamais un accord entre pays riches et pays pauvres sur les règles du système commercial international n'a été aussi vital.

Mais plus décisif encore sera l'usage que les États Membres feront de cette Organisation dans les années à venir. Je voudrais rappeler quelques principes fondamentaux dont je pense qu'ils devraient constituer la base de nos travaux.

Premièrement, l'Organisation des Nations Unies doit toujours défendre la primauté du droit dans les affaires internationales et nationales.

Deuxièmement, nous devons attacher une grande valeur à nos institutions multilatérales et à leurs procédures, et pleinement y recourir.

Troisièmement, l'Organisation des Nations Unies doit placer l'être humain au centre de tout ce qu'elle entreprend, pour lui permettre de répondre aux besoins de tous les habitants de la planète et d'exploiter toutes leurs capacités. Nous ne pourrons le faire que dans un monde dans lequel des États efficaces, et responsables de leurs actes, feront appel à leur souveraineté pour garantir la sécurité de leurs peuples et pour soutenir, et non pas violer, leurs droits.

Quatrièmement, toutes les parties prenantes du système international doivent oeuvrer ensemble à la poursuite d'objectifs communs. L'Organisation des Nations Unies doit axer ses efforts sur les domaines où elle dispose d'un avantage comparé. Elle doit veiller à ce que ceux qui ont plus de ressources ou de connaissances spécialisées les mettent au service de toute l'humanité. En d'autres termes, elle doit s'attacher les partenaires les plus nombreux et les plus divers.

Enfin, ce que l'Organisation fait elle-même, elle doit le faire bien. Nous devons continuer à améliorer notre capacité d'offrir à tous nos Membres les services qu'ils attendent de nous et nous employer à atteindre les objectifs prioritaires qu'ils ont déterminés.

Je voudrais maintenant évoquer quatre questions brûlantes pour lesquelles notre performance sera déterminante.

Premièrement, l'élimination de la pauvreté extrême. Dans la Déclaration du Millénaire, les chefs d'État ou de gouvernement se sont engagés à diminuer de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, et celle des personnes qui souffrent de la faim et qui n'ont pas accès à l'eau potable ou ne peuvent pas s'offrir cet accès. La réalisation de cet objectif est une responsabilité que nous partageons. Les pays en développement doivent consentir un effort important dans ce domaine. Mais pour parvenir au point où ils peuvent tirer parti des possibilités offertes par le marché, ils ont besoin d'une aide généreuse de la part des pays développés. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que cette question cruciale soit traitée.

Deuxièmement, je compte accroître mon engagement dans la lutte contre le VIH/sida – pandémie que les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à enrayer et à faire reculer d'ici à 2015. Pour avoir une chance d'honorer cet engagement, nous devons tous faire de cette lutte une véritable priorité dans les années à venir.

Troisièmement, je maintiendrai et renforcerai nos efforts visant à prévenir les conflits meurtriers. Nous ne devons pas attendre passivement que les crises éclatent, mais nous attaquer aux causes profondes de la violence politique.

Nous devons nous doter de systèmes de gouvernance qui favorisent la liberté d'expression et la justice sociale tout en préservant les libertés publiques et les droits des minorités. Nous devons nous attaquer à l'inégalité flagrante des chances qui séparent si profondément les personnes habitant dans diverses parties du monde – et parfois dans diverses parties d'un même pays.

Quatrièmement, je prends très au sérieux la promesse, faite dans la Déclaration du Millénaire, d'éviter

> « à nos enfants et petits-enfants, d'avoir à vivre sur une planète irrémédiablement dégradée par les activités humaines et dont les ressources ne peuvent plus répondre à leurs besoins » (*résolution 55/2, par. 21*)

Nous devons mettre la question de la durabilité à sa juste place, c'est-à-dire au centre du processus d'élaboration des politiques.

Le fil rouge qui relie toutes ces questions, c'est la nécessité de respecter les droits de l'homme fondamentaux; et c'est en Afrique qu'elles revêtent toutes la plus grande acuité. Je suis résolu à intégrer encore davantage les droits de l'homme dans tous les aspects de notre travail. Et, m'inspirant toujours de la Déclaration du Millénaire, je compte veiller à ce que l'ONU apporte son plein appui aux priorités que les dirigeants africains ont fixées dans le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Inévitablement, nous nous occuperons quotidiennement de toutes ces questions pendant les cinq années qui viennent. Mais il est deux

manifestations sur lesquelles je veux plus particulièrement appeler l'attention de l'Assemblée : la Conférence internationale sur le financement du développement, en mars, et le Sommet mondial pour le développement durable, en septembre.

Bien préparées et gérées, ces réunions pourraient marquer un tournant dans la lutte que nous menons pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable. Pour ma part, je ferai tout mon possible pour qu'elles soient couronnées de succès. Je vous engage à en faire autant de votre côté.

Je voudrais maintenant en venir au dernier des principes fondamentaux que j'ai évoqués : le principe selon lequel ce que fait cette organisation, elle doit le faire bien.

Au cours de mon premier mandat, j'ai travaillé avec vous pour améliorer l'efficacité et la coordination au Secrétariat, et donner plus de cohérence à la famille de l'ONU.

Avons-nous obtenu des résultats? Oui. Notre organisation est meilleure et plus efficace qu'elle ne l'était il y a cinq ans. Sa situation financière s'est enfin améliorée, grâce au fait que beaucoup d'États Membres ont payé intégralement leur contribution, tandis que quelques autres ont liquidé une bonne partie de leurs arriérés. À l'avenir, maintenons-la sur une assise financière saine.

Mais avons-nous réussi à donner aux peuples du monde l'instrument efficace dont ils ont besoin? Non. Nous devons nous asseoir et réfléchir à nouveau à la façon dont nous travaillons et nous demander si notre système est adapté aux tâches à effectuer.

Par exemple, consacrons-nous vraiment nos ressources et nos énergies aux priorités que vous avez fixées? Comment pouvons-nous mieux organiser la contribution de la société civile, y compris le secteur privé? Comment l'Organisation peut-elle fonctionner plus efficacement en tant qu'entité dans chaque pays où elle est présente? Et comment pouvons-nous faire en sorte non seulement d'attirer le personnel le plus qualifié et le plus compétent, mais aussi de l'encourager, à tous les niveaux, à penser et à agir de façon créative?

C'est une note qui peut vous paraître prosaïque pour conclure mon intervention. Mais les peuples du monde nous jugeront à l'aune de notre capacité de nous acquitter de certaines tâches bien précises. Ils ne nous jugeront pas à l'éloquence des discours que nous prononcerons, ni au nombre de décisions que nous prendrons, mais à la qualité de ces décisions et des services que nous offrons.

Pour le bien de tous ceux que nous espérons sauver – que ce soit du terrorisme, de la guerre, de la misère, de la maladie ou de la dégradation de l'environnement –, décidons que seul ce qui est le meilleur nous suffit. Et équipons-nous de façon à ce que, à l'avenir, le meilleur soit ce que nous offrirons.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Avant d'entendre le prochain orateur, je voudrais une fois encore demander aux États Membres de limiter leurs déclarations à 15 minutes afin que tous les orateurs inscrits à chaque séance des sept jours du débat général puissent être entendus à la séance prévue.

Allocution de M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérative du Brésil.

M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Cardoso (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je vous salue, Monsieur le Président et je rends hommage à la République de Corée, qui donne au monde un exemple de dévouement à la cause de la paix et du développement.

Je redis mon admiration au Secrétaire général Kofi Annan qui, avec l'Organisation des Nations Unies, a reçu la distinction méritée du prix Nobel de la paix. Plus que jamais, nous avons besoin de sa vision claire et de son courage pour chercher à ériger un ordre international démocratique et pacifique, fondé sur la solidarité. Seuls les fanatiques ne savent pas reconnaître la grande mission entreprise par

l'Organisation des Nations Unies et par M. Kofi Annan.

Dans une tradition qui remonte au début de l'Organisation, le mois de septembre à New York est consacré à la célébration d'un dialogue : l'ouverture du débat général de l'Assemblée générale. Cela n'a pas été le cas, cette année. Cette année, en septembre, à New York, tout comme à Washington, ce dialogue et cette compréhension entre les peuples ont été refusés : violence insensée découlant d'un attentat odieux et perfide contre les États-Unis d'Amérique, contre la paix et tous les peuples épris de paix et de liberté.

C'était un infâme acte d'agression contre une ville qui, peut-être plus que tout autre, est un symbole du cosmopolitisme, une ville qui a accueilli des émigrants de toute origine, depuis les Juifs hollandais d'origine portugaise qui, au XVIIe siècle, ont quitté le Brésil pour ce qui était alors fonder la Nouvelle Amsterdam.

New York a grandi, prospéré et atteint la maturité, guidée par des valeurs pluralistes. Cette ville devint grande et fut admirée non seulement pour son héritage juif et anglo-saxon, mais aussi pour la présence arabe, latine, africaine, antillaise et asiatique. Les attentats du 11 septembre ont constitué un acte d'agression contre toutes ces traditions, un acte d'agression contre l'humanité.

En tant que premier chef d'État à prendre la parole au débat général de la présente session de l'Assemblée générale, je veux être très clair. Comme j'ai eu l'occasion de le dire le matin même de ces attentats horribles et comme je l'ai dit durant mes conversations avec le Président Bush, le Brésil exprime sa pleine solidarité et son plein appui au peuple des États-Unis dans sa réaction au terrorisme.

Pour nous, c'est l'ensemble du continent américain qui a été attaqué. C'est pour cette raison que nous avions suggéré de convoquer l'organe consultatif du Traité interaméricain d'assistance mutuelle. Le terrorisme renie tout ce que défendent les Nations Unies. Il détruit les principes mêmes du comportement civilisé. Il engendre la crainte et menace la sécurité et la paix de tous les pays.

Les victimes d'actes de terrorisme ne seront pas oubliées. Les auteurs de ces actes ne resteront pas impunis, que ce soit des individus, des groupes ou les États qui les appuient. Ce déchaînement de folie sera confronté à la résistance d'une alliance solide de tous les peuples libres.

La Charte des Nations Unies reconnaît le droit des États Membres à agir en légitime défense. Cela ne fait aucun doute. Mais gardons à l'esprit que la lutte contre le terrorisme ne peut pas se fonder exclusivement sur des mesures efficaces de légitime défense ou sur le recours à la force militaire par des pays agissant isolément.

En 1945, l'Organisation des Nations Unies s'est engagée à jeter les bases de la paix et à protéger les générations futures du fléau de la guerre. La guerre prélève toujours un tribut très élevé en vies humaines, en vies écourtées, en vies submergées par la peur et l'envie de fuir. Voilà ce qui souligne la responsabilité des terroristes pour ce qui se passe aujourd'hui. Le Brésil espère, malgré ces circonstances, que les efforts d'assistance humanitaire en Afghanistan ne seront pas contrariés. En outre, dans la mesure de nos possibilités, nous accueillerons les réfugiés qui souhaiteraient s'installer dans notre pays.

Certaines choses sont peut-être évidentes, mais méritent d'être redites. Comme le déclarait le Secrétaire général Kofi Annan, la lutte contre le terrorisme n'est pas et ne doit jamais devenir le choc des civilisations et encore moins celui des religions. Aucune des civilisations qui a enrichi et humanisé notre planète ne peut dire, dans les limites de son expérience historique, qu'elle n'a pas connu d'épisodes de violence ou de terreur.

Partout dans le monde, les problèmes liés à la criminalité, à l'abus des drogues, au trafic de drogue et au blanchiment de l'argent de la drogue sont des maux liés au terrorisme qui doivent être éliminés. De cette tribune, je souhaite lancer un appel à une campagne de sensibilisation de l'opinion mondiale, pour que les toxicomanes se rendent compte qu'ils contribuent – même s'ils ne s'en rendent pas compte – à financer le terrorisme.

Si nous voulons endiguer ce flot de ressources vers les réseaux terroristes qui sèment la mort et la destruction, il est essentiel que la toxicomanie dans nos sociétés soit considérablement réduite. En outre, nous ne devons pas permettre aux disparités entre les régimes fiscaux de divers pays de servir d'instruments à la fuite des capitaux au détriment du développement économique ou pour aider à financer la criminalité organisée, y compris les actes de terrorisme. Si

l'existence de paradis fiscaux est inséparable de ces difficultés, ces paradis fiscaux ne devraient pas exister. Nous devons mettre un terme à ces havres où s'abritent la corruption et de la terreur vis-à-vis desquels certains gouvernements ont fait preuve, jusqu'à aujourd'hui, de complaisance.

Il n'est que normal qu'après le 11 septembre, les questions de sécurité internationale reçoivent une plus grande priorité. Cependant, le terrorisme ne doit pas décourager le débat sur la coopération et les autres questions d'intérêt mondial. La voie vers l'avenir exige que les forces de la mondialisation soient mobilisées au service de la quête d'une paix durable, une paix qui ne sera pas nourrie par la crainte, mais plutôt par la volonté de tous les pays d'accepter un ordre international juste.

J'ai cherché à mobiliser de nombreux dirigeants internationaux sur ce thème. Le Brésil souhaite jouer son rôle pour garantir que le monde ne perde pas les occasions qui se présentent de contenir la crise actuelle. Attachons-nous à l'impératif fondamental de la promotion du développement. Le processus de mondialisation suscite un sentiment indéniable de malaise. Je parlais du malaise idéologique de ceux qui s'opposent aux principes de la mondialisation ou qui rejettent la notion même de valeurs universelles qui inspirent la liberté et le respect des droits de l'homme. Bien plutôt, je pense à la mondialisation qui n'a pas été à la hauteur de ses promesses. Il y a un déficit de gouvernance à l'échelle internationale, qui provient d'un déficit de démocratie. La mondialisation ne sera durable que si elle est assortie d'un sentiment de justice. Notre objectif devrait être « mondialisation dans la solidarité », de préférence à la mondialisation asymétrique d'aujourd'hui.

En matière de commerce, il est grand temps que les négociations multilatérales se traduisent par un meilleur accès des biens des pays en développement aux marchés les plus prospères. Les ministres réunis à Doha ont une lourde responsabilité : s'assurer que la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales commerciales est une véritable négociation du développement. À cette fin, il est indispensable que la priorité aille aux questions les plus à même de démanteler le protectionnisme et les barrières protectionnistes dans les pays développés.

Le Brésil a pris la tête des négociations pour assurer un meilleur accès aux marchés et de meilleures conditions humanitaires dans la lutte contre les maladies. Nous cherchons un équilibre entre les exigences des droits de brevet et l'impératif de dispenser des soins à ceux qui en ont le plus besoin. Nous sommes favorables aux pratiques du marché et à la protection de la propriété intellectuelle, mais pas au prix des vies humaines. Il faut donc bien définir les choses : la vie doit prévaloir sur les intérêts matériels.

Les institutions de Bretton Woods doivent être refondues pour mieux correspondre aux défis du XXIe siècle. Le Fonds monétaire international doit disposer de davantage de ressources afin de lui permettre de fonctionner comme prêteur de dernier recours. La Banque mondiale et les banques régionales doivent avoir un rôle plus actif s'agissant d'encourager la croissance économique et le développement.

L'instabilité des flux de capitaux internationaux doit être contenue et le système financier doit être rendu plus fiable et moins sujet aux crises, comme proposé par le G-20.

De même, bien que des mesures comme la taxe Tobin présentent des difficultés d'ordre pratique, il devrait être possible de trouver de meilleures solutions possibles qui soient moins coercitives. J'estime que ces questions devraient faire l'objet d'un examen spécial l'année prochaine, lors de la tenue de la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement, qui aura lieu à Monterrey.

Nous devons aussi envisager des formes concrètes de coopération pour atténuer la tragédie du sida, surtout en Afrique. Combien de temps le monde restera-t-il indifférent à la détresse de ceux qui pourraient être sauvés de la maladie, des privations et de l'exclusion?

Le XXe siècle s'est achevé alors que s'imposaient un sens de citoyenneté mondiale et des valeurs universelles partagées. Le Brésil est déterminé à aller de l'avant dans ce sens.

La Cour pénale internationale va représenter une victoire historique pour la cause des droits de l'homme. La protection de l'environnement et le développement durable sont aussi des défis pressants de notre temps. Le processus du changement climatique a été scientifiquement confirmé, mais il est peut-être possible d'y mettre un terme. Le futur sera fait de ce que nous entreprenons aujourd'hui, en particulier concernant le Protocole de Kyoto.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

On vient de m'informer que la réunion de Marrakech s'est achevée sur des résultats positifs. Le Brésil se félicite chaleureusement de cette évolution, qui est une avancée fondamentale permettant de contrôler, et éventuellement d'inverser le réchauffement de l'atmosphère. Je vais soumette au Congrès une proposition visant à ratifier rapidement le protocole de Kyoto.

(*l'orateur poursuit en portugais*)

Les événements qui se sont récemment produits dans cette ville et ailleurs ont montré de façon évidente la grave menace que représentent les armes de destruction massive. Quelle que soit la nature de la menace – qu'elle soit d'ordre bactériologique, tel le charbon; chimique; ou nucléaire – il n'y a pas d'autre voie que le désarmement et la non-prolifération.

C'est un impératif éthique que la science et la technologie ne deviennent pas une arme aux mains de personnes irresponsables. Il faut à cette fin un engagement actif et légitime de l'Organisation des Nations Unies dans le contrôle, la destruction et l'élimination de ces arsenaux.

Tout comme il a appuyé la création de l'État d'Israël, le Brésil aujourd'hui lance un appel afin que des mesures concrètes soient prises vers la création d'un État palestinien, qui soit démocratique, uni et économiquement viable.

La reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination ainsi que le respect de l'existence d'Israël comme État souverain, libre et sûr, sont essentiels afin de rebâtir l'avenir du Moyen-Orient dans la paix.

C'est une dette morale dont l'ONU est redevable. C'est une tâche que nous ne pouvons pas reporter.

Il est tout aussi urgent de trouver une solution durable au conflit en Angola, qui mérite la possibilité de retrouver la voie du développement. C'est le même avenir que le Brésil souhaite au Timor oriental qui, espérons-nous, prendra bientôt la place qui lui revient au sein de cette Assemblée en tant qu'État souverain.

Une Organisation des Nations Unies, forte mais souple, est indispensable si le monde doit pouvoir réagir à des problèmes toujours plus complexes. L'Organisation des Nations Unies ne sera renforcée que si l'Assemblée générale devient plus active et plus respectée, et que si le Conseil de sécurité devient plus représentatif. Sa composition ne devrait plus refléter les arrangements des vainqueurs d'un conflit qui a eu lieu il y a plus de 50 ans, et pour le triomphe desquels des soldats brésiliens ont versé leur sang lors des glorieuses campagnes d'Italie.

Le Brésil rejoint ceux qui ont appelé à davantage de démocratie dans les relations internationales, et ce en demandant à un élargissement du Conseil de sécurité. Le bons sens nécessite l'inclusion, au sein de la catégorie des membres permanents, des pays en développement disposant des qualifications indispensables pour exercer les responsabilités que le monde actuel impose.

De même, le Brésil estime qu'un élargissement du G-7/G-8 est nécessaire, vu les transformations dont le monde est l'objet. On ne peut plus admettre de restreindre à un groupe aussi limité de pays la discussion de questions relevant de la mondialisation et de son impact sur la vie politique et économique des pays qui sont en train de naître.

Un ordre international qui soit plus juste et basé sur la solidarité ne verra le jour que par un effort concerté de la communauté des nations. C'est un objectif trop précieux pour le laisser aux caprices des forces du marché ou aux fantaisies du pouvoir politique.

Nous n'aspirons pas à un gouvernement mondial, mais nous ne pouvons pas esquiver l'obligation de faire en sorte que les relations internationales n'aillent pas à la dérive, mais reflètent les aspirations légitimes de la majorité. L'ombre néfaste du terrorisme nous montre ce qui nous attend si nous ne renforçons pas la compréhension mutuelle entre les peuples.

L'Organisation a été créée sous le signe du dialogue – un dialogue entre des États souverains qui sont des nations libres, dont les peuples participent activement à la prise de décisions au niveau national.

Avec leur aide, nous devons nous assurer que le XXIe siècle ne sera pas une époque de crainte, mais plutôt celle de l'épanouissement d'une humanité plus libre, en paix avec elle-même, et rationnellement orientée vers la mise en place d'un ordre international qui soit acceptable pour tous les peuples et qui offre un cadre dont peuvent s'inspirer les États au niveau mondial.

C'est là le défi du XXIe siècle. Nous devons y faire face, inspirés par la grande vision des pères fondateurs de l'Organisation, qui ont rêvé d'un monde pluraliste, fondé sur la paix, la solidarité, la tolérance et la raison, qui est bien la source ultime de la primauté du droit.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la République fédérative du Brésil de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique.

M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Bush (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici dans une Salle consacrée à la paix; dans une ville marquée par la violence; dans une nation que le danger a brutalement réveillée; dans un monde qui s'unit pour mener une longue lutte. Chaque nation civilisée présente ici aujourd'hui est déterminée à sauvegarder l'engagement le plus fondamental de la civilisation. Nous nous défendrons et nous défendrons notre avenir contre le terrorisme et la violence aveugle.

L'Organisation des Nations Unies a été fondée pour défendre cette cause. Au cours de la deuxième guerre mondiale, nous avons appris que l'on ne peut pas s'isoler du mal. Nous avons affirmé qu'il y a des crimes si épouvantables qu'ils sont une offense à l'humanité elle-même, et nous avons décidé que les agressions et les ambitions des méchants doivent faire l'objet d'une opposition rapide, décidée et collective, avant qu'ils ne puissent nous menacer tous.

Ce mal a fait sa réapparition et cette cause est renouvelée. À quelques kilomètres d'ici, plusieurs milliers de personnes reposent encore dans un tombeau fait de décombres. Demain, le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et moi-même nous rendrons sur place où seront lus à voix haute les noms de chaque pays et de chaque région qui a perdu des citoyens. Si nous devions lire à voix haute le nom de toutes les personnes qui sont mortes en ce lieu, il nous faudrait plus de trois heures pour le faire.

Parmi ces noms il y a celui d'un citoyen de la Gambie, dont la femme a passé leur quatrième anniversaire de mariage, le 12 septembre, à chercher en vain son mari. Il y a celui d'un homme qui subvenait aux besoins de sa femme au Mexique en lui envoyant de l'argent chaque semaine. Parmi ces noms il y a celui d'un jeune Pakistanais qui priait, tourné vers la Mecque, cinq fois par jour et qui ce jour-là est mort en essayant de sauver d'autres vies.

Les souffrances du 11 septembre ont frappé des gens de nombreuses confessions qui venaient de nombreuses nations. Toutes les victimes, y compris les Musulmans, ont été tuées avec la même indifférence et la même satisfaction de la part des dirigeants terroristes.

Les terroristes violent les principes de chaque religion, y compris de celle dont ils se réclament. La semaine dernière, le cheikh de l'Université d'Al-Azhar, l'institution d'enseignement supérieur islamique la plus ancienne du monde, a déclaré que le terrorisme était une maladie et que l'Islam interdisait de tuer des civils innocents. Les terroristes disent que leur cause est sainte, pourtant ils la financent à l'aide du trafic de drogues. Ils encouragent l'assassinat et le suicide au nom d'une grande foi qui interdit l'un et l'autre. Ils osent demander à Dieu de les bénir alors qu'ils s'apprêtent à tuer des hommes, des femmes et des enfants innocents. Mais le Dieu d'Isaac et d'Ismaël n'exaucerait jamais une telle prière et un assassin n'est pas un martyr; il n'est rien d'autre qu'un assassin.

Le temps passe, mais aux États-Unis d'Amérique il sera impossible d'oublier le 11 septembre. Nous nous souviendrons de chaque sauveteur qui est mort dans l'honneur. Nous nous souviendrons de chaque famille qui vit dans le chagrin. Nous nous souviendrons du feu et des cendres, des derniers coups de téléphone, des enterrements des enfants.

Et les gens de mon pays se souviendront de ceux qui ont comploté contre nous. Nous sommes en train d'apprendre leurs noms. Nous commençons à connaître leurs visages. Il n'est pas un seul coin de la terre, aussi éloigné qu'il soit ou aussi secret qu'il soit, où ils pourront être à l'abri. Quel que soit le temps qu'il faudra pour cela, l'heure de la justice arrivera pour eux.

Toutes les nations sont parties prenantes à cette cause. Alors que nous nous réunissons, les terroristes sont en train de préparer d'autres assassinats – dans mon pays peut-être, ou peut-être dans le vôtre. Ils tuent parce qu'ils aspirent à dominer. Ils cherchent à renverser les gouvernements et à déstabiliser des régions tout entières. La semaine dernière, en prévision de la présente réunion de l'Assemblée générale, ils ont dénoncé l'Organisation des Nations Unies et ont traité notre Secrétaire général de criminel et ils ont condamné tous les pays arabes ici présents en tant que traîtres à l'Islam. Il y a très peu de pays qui répondent à leurs normes exigeantes en matière de brutalité et d'oppression. Tous les autres pays sont pour eux des cibles potentielles.

Le monde entier est maintenant confronté à la perspective la plus effrayante de toutes : ces mêmes terroristes cherchent à obtenir des armes de destruction massive, les outils qui leur permettront de traduire leur haine en holocauste. On peut s'attendre à ce qu'ils utilisent des armes chimiques, biologiques et nucléaires dès qu'ils seront capables de le faire. Pas la moindre trace de conscience ne saurait les en empêcher. Il est impossible d'ignorer cette menace ou de faire des concessions face à cette menace. La civilisation elle-même – cette civilisation que nous partageons – est menacée. L'histoire racontera comment nous avons réagi et elle jugera ou justifiera chaque nation ici présente.

Le monde civilisé réagit à présent. Nous agissons pour nous défendre et éviter à nos enfants un avenir fait de peur. Nous choisissons la dignité de la vie plutôt que la culture de la mort. Nous choisissons les changements légitimes et le désaccord civique plutôt que la coercition, la subversion et le chaos. Ces engagements – l'espoir, l'ordre, le droit, la vie – unissent les peuples de tous les continents quelle que soit leur culture. C'est de ces engagements que dépendent la paix et les progrès. Nous sommes déterminés à lutter pour ces engagements.

L'Organisation des Nations Unies s'est montrée prête à faire face à cette responsabilité. Le 12 septembre, ces bâtiments se sont ouverts pour tenir des réunions d'urgence de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Ce jour là, avant le coucher du soleil, ces attaques portées au monde ont été condamnées par le monde et je voudrais vous remercier de cette position forte et de principe que vous avez adoptée.

Je remercie également les pays arabes et islamiques qui ont condamné les assassinats terroristes. Vous êtes nombreux à avoir vu la destruction qu'engendre la terreur dans vos propres pays. Les terroristes sont de plus en plus isolés en raison de leur haine et de leur extrémisme. Ils ne peuvent pas s'abriter derrière l'Islam. Les auteurs des assassinats de masse et leurs alliés n'ont place dans aucune culture et dans aucune foi.

Les complots visant à engendrer la terreur sont maintenant confrontés à une coalition mondiale qui ne cesse de s'élargir. Toutes les nations ne participeront pas à toutes les actions contre l'ennemi. Mais chacune des nations de notre coalition a des devoirs et ces devoirs peuvent être astreignants comme nous sommes en train de l'apprendre en Amérique. Nous avons déjà procédé à des ajustements dans nos lois et dans notre vie quotidienne. Nous prenons de nouvelles mesures pour enquêter sur le terrorisme et pour nous protéger contre ses menaces.

Les dirigeants de toutes les nations doivent maintenant soigneusement réfléchir à leurs responsabilités et à leur avenir. Les groupes terroristes comme Al-Qaida dépendent de l'assistance ou de l'indifférence des gouvernements. Ils ont besoin de disposer d'une infrastructure financière et de lieux sûrs pour s'entraîner, pour préparer leurs plans et pour se cacher.

Certaines nations veulent jouer leur rôle dans la lutte contre le terrorisme mais nous disent qu'elles n'ont pas les moyens de faire appliquer les lois ni de contrôler leurs propres frontières. Nous sommes prêts à les aider.

Certains gouvernements continuent de fermer les yeux sur la menace que posent les terroristes en espérant qu'ils seront épargnés. Ils se trompent.

Et certains gouvernements qui se sont engagés à défendre les principes des Nations Unies ont pourtant

pris le parti des terroristes. Ils les appuient et leur donnent asile. Ils finiront par constater que ces invités qu'ils reçoivent à bras ouverts sont des parasites qui vont les affaiblir et finir par causer leur ruine. Tout régime qui commandite le terrorisme devra payer un prix et ce prix sera payé. Les alliés du terrorisme sont tout aussi coupables de meurtre et tout aussi responsables devant la justice.

Les Taliban sont en train d'apprendre cette leçon. Ce régime, et les terroristes qui le soutiennent, sont maintenant quasiment impossibles à distinguer les uns des autres. Ils encouragent ensemble la terreur à l'étranger et imposent un règne de terreur au peuple afghan. Des femmes sont exécutées dans le stade de football de Kaboul. Elles peuvent se faire battre parce qu'elles portent des chaussettes trop fines. On emprisonne des hommes parce qu'ils n'assistent pas aux prières.

Les États-Unis, appuyés par de nombreuses nations, vont faire justice en Afghanistan contre les terroristes. Nous progressons face aux cibles militaires – et tel est notre objectif. Contrairement à notre ennemi, nous cherchons à réduire au minimum et non pas à porter au maximum, les pertes de vies innocentes. Je suis fier de la conduite honorable de l'armée américaine. Et mon pays déplore toutes les souffrances que les Taliban ont amenées à l'Afghanistan, y compris cet épouvantable fardeau de la guerre.

Le peuple afghan ne mérite pas ses dirigeants actuels. Des années de mauvaise gestion des Taliban n'ont amené que la misère et la faim. Même avant la crise actuelle, 4 millions d'Afghans dépendaient des rations alimentaires apportées par les États-Unis et d'autres nations, et des millions d'Afghans étaient réfugiés dans d'autres pays après avoir fui l'oppression des Taliban.

Je fais cette promesse à toutes les victimes du régime : l'époque où les Taliban protégeaient les terroristes, faisaient le trafic de l'héroïne et brutalisaient les femmes touche à sa fin. Lorsque ce régime aura disparu, le peuple afghan dira avec le reste du monde : bon débarras.

Je peux promettre aussi que l'Amérique s'associera au reste du monde pour aider le peuple d'Afghanistan à reconstruire son pays.

De nombreuses nations, dont la mienne, envoient des aliments et des médicaments pour aider les Afghans à passer l'hiver. L'Amérique a déjà parachuté plus de 1,3 million de rations sur l'Afghanistan. Rien que cette semaine, nous avons aéroporté 20 000 couvertures et plus de 200 tonnes d'approvisionnements vers la région. Nous continuons d'apporter une aide humanitaire, alors même que les Taliban essaient de faire main basse sur les aliments que nous envoyons.

Une aide supplémentaire sera nécessaire par la suite. Les États-Unis travailleront en étroite collaboration avec l'ONU et les banques de développement pour reconstruire l'Afghanistan après la fin des hostilités et le départ des Taliban. Et les États-Unis travailleront avec l'ONU pour aider un gouvernement représentatif de la totalité du peuple afghan, qui suivra le départ des Taliban.

Dans cette guerre contre le terrorisme, nous devons tous répondre de ce que nous avons fait ou de ce que nous avons omis de faire. Après une tragédie, il y a un temps pour les messages de sympathie et de condoléances, et mon pays est très reconnaissant de tous ces messages.

Les cérémonies commémoratives et les veillées funèbres organisées dans le monde entier ne seront pas oubliées. Mais le temps de la sympathie est passé. L'heure est à l'action.

Les obligations de base dans ce nouveau conflit ont déjà été définies par l'ONU. Le 28 septembre, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1373 (2001). Ses exigences sont claires : chaque pays Membre de l'ONU a la responsabilité de réprimer le financement du terrorisme. Nous devons, dans nos propres pays, adopter toutes les lois qui s'imposent pour permettre la confiscation des avoirs des terroristes. Nous devons appliquer ces lois à toutes les institutions financières de toutes les nations.

Nous avons la responsabilité d'échanger les renseignements dont nous disposons et de coordonner les efforts de nos organisations de maintien de l'ordre. Si vous savez quelque chose, dites-le nous. Si nous savons quelque chose, nous vous le dirons. Et lorsque nous trouvons les terroristes, nous devons travailler ensemble pour les traduire en justice.

Nous avons la responsabilité de priver les terroristes de sanctuaires, d'asiles, de points de transit. Chaque camp de terroristes connu doit être fermé, ceux

qui le dirigent doivent être appréhendés et les preuves de leur arrestation doivent être présentées à l'ONU.

Nous avons la responsabilité de priver les terroristes de leurs armes – et d'empêcher activement tout particulier de leur en fournir.

Ces obligations ont un caractère urgent et contraignant pour chaque nation présente dans cette salle. De nombreux gouvernements prennent ces obligations au sérieux et mon pays leur en sait gré. Pourtant, même au-delà de la résolution 1373 (2001), il faut faire davantage – et on attend davantage de notre coalition contre le terrorisme. C'est un engagement total que nous demandons dans cette lutte.

Nous devons nous unir contre tous les terroristes, et pas seulement contre certains d'entre eux. Dans ce monde, il y a de bonnes causes et de mauvaises causes, et nous ne nous accordons pas nécessairement sur le tracé de la ligne de démarcation contre elles. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de bon terroriste. Aucune aspiration nationale, aucun tort infligé ne sauraient justifier l'assassinat délibéré d'innocents. Tout gouvernement qui rejette ce principe – en essayant de choisir librement ses amis terroristes – en subira les conséquences.

Il faut dire la vérité sur le terrorisme. Nous ne devons jamais tolérer les scandaleuses théories de la conspiration au sujet des attentats du 11 septembre : ce sont des mensonges éhontés visant à exonérer de leurs responsabilités les terroristes, les coupables. Attiser la haine ethnique, c'est faire progresser la cause du terrorisme.

La guerre contre le terrorisme ne doit pas servir de prétexte à la persécution de minorités ethniques et religieuses dans aucun pays. Les innocents doivent pouvoir continuer à vivre leur vie selon leurs propres coutumes, selon leur propre religion. Et toute nation doit réserver des voies à l'expression pacifique des opinions et des désaccords. Lorsque ces voies sont fermées, la tentation de s'exprimer par la violence grandit.

Nous devons poursuivre coûte que coûte notre oeuvre de paix et de prospérité sur toutes les terres du monde. Mon pays s'est engagé à encourager le développement et à élargir les échanges. Mon pays s'est engagé à investir dans l'éducation et à combattre le sida et les autres maladies infectieuses de par le monde. Depuis le 11 septembre, ces engagements ont pris encore plus d'importance. Dans notre lutte contre les groupes odieux qui exploitent la pauvreté et le désespoir, nous devons offrir une autre solution, celle des perspectives et de l'espoir.

Le Gouvernement américain entend également respecter son engagement en faveur d'une paix juste au Moyen-Orient. Nous oeuvrons en vue de pouvoir, un jour, voir deux États – Israël et la Palestine – cohabiter en bonne intelligence, au sein de frontières sûres et reconnues, comme le demandent les résolutions du Conseil de sécurité. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour ramener les deux parties à la table de négociation. Mais la paix n'existera que lorsque chacun aura renoncé – pour toujours – à la provocation, à la violence et au terrorisme.

Enfin, ce combat est un moment déterminant pour l'ONU elle-même – et le monde a besoin de son pouvoir mobilisateur fondé sur des principes. La crédibilité de cette grande institution se trouve remise en question lorsque, par exemple, la Commission des droits de l'homme offre des sièges à certains de ceux qui violent de la manière la plus persistante les droits de l'homme dans le monde. L'ONU dépend avant tout de son autorité morale – et cette autorité doit être préservée.

Les mesures dont j'ai parlé ne seront pas faciles. Elles demanderont des efforts à tous les pays. Il faudra même, à certains d'entre eux, beaucoup de courage. Mais le coût de l'inaction serait beaucoup plus élevé encore. La seule alternative à la victoire est un monde cauchemardesque où chaque ville serait un champ d'exécution potentiel.

Comme je l'ai dit au peuple américain, la liberté est en guerre contre la peur. Nous affrontons des ennemis qui haïssent non pas notre politique, mais notre existence même – la tolérance, l'ouverture et la culture d'innovation qui nous définissent. Quoi qu'il en soit, l'issue du conflit est assurée.

L'histoire est dominée par un courant, et ce courant débouche sur la liberté. Nos ennemis détestent cela et le refusent, mais les rêves de l'humanité sont définis par la liberté – le droit naturel de créer, de construire, de pratiquer une religion et de vivre dans la dignité. Lorsque les hommes et les femmes sont libérés de l'oppression et de l'isolement, ils se réalisent, reprennent espoir et échappent, par millions, à la pauvreté. Ces aspirations élèvent les peuples d'Europe, d'Asie, d'Afrique et des Amériques et elles peuvent

élever aussi tout le monde islamique. Nous défendons les aspirations éternelles de l'humanité et ces aspirations ne seront pas déniées.

Nous sommes également convaincus que l'histoire a un auteur, qui remplit le temps et l'éternité de son objectif. Nous savons que le mal existe, mais le bien vaincra le mal. C'est un enseignement de nombreuses religions. Et forts de cette certitude, nous devenons plus forts pour un long voyage.

C'est à nous – à notre génération – qu'il appartient de répondre à l'agression et à la terreur. Nous n'avons pas d'autre choix, car il n'y a pas d'autre paix. Nous n'avons pas demandé cette mission, mais c'est un honneur de répondre à l'appel de l'histoire. Nous avons la chance d'écrire l'histoire de notre époque – une histoire de courage l'emportant sur le cruauté, et de lumière remplaçant l'obscurité. Cet appel est digne de toute vie et de toute nation. Allons donc de l'avant – confiants, déterminés et sans peur.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président des États-Unis d'Amérique pour la déclaration qu'il vient de faire.

M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine.

M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République sud-africaine, S. E. M. Thabo Mbeki, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mbeki (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie d'accepter mes félicitations à la suite de votre accession à la présidence de cette importante session de l'Assemblée.

Nous voudrions également remercier votre prédécesseur, M. Harri Holkeri, de la façon avisée dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée du Millénaire des Nations Unies.

Je voudrais aussi féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, d'avoir été réélu pour un deuxième mandat et d'avoir reçu, avec l'Organisation des Nations Unies, a reçu le Prix Nobel de la paix pour 2001. Cette distinction vient récompenser le travail inlassable que le Secrétaire général et l'ONU accomplissent pour réaliser l'idéal auquel nous aspirons tous : un monde où tous les êtres humains peuvent vivre en la paix, dans la sécurité, la liberté, l'égalité et la justice.

Comme cela a déjà été dit et comme nous le savons tous, ce débat général a commencé avec un certain retard par rapport aux sessions précédentes. C'est parce qu'il y a deux mois, les forces de la terreur ont frappé dans cette ville – New York, siège de cette organisation et à Washington, la capitale des États-Unis d'Amérique.

Il est bon que nous saisissions cette occasion pour transmettre une fois de plus nos condoléances et notre plus profonde sympathie au peuple et au Gouvernement des États-Unis à la suite des pertes innombrables en vies humaines et des dégâts considérables causés par ce meurtre impitoyable. Nous exprimons la même sympathie à tous les autres pays qui ont perdu des ressortissants à la suite de cet acte odieux du 11 septembre. Nous parlons de cette terrible tragédie du 11 septembre, au nom du Gouvernement et du peuple de l'Afrique du Sud, ainsi qu'au nom du Mouvement des pays non alignés et du Commonwealth.

Il ne fait aucun doute que les peuples du monde doivent absolument unir leurs efforts pour vaincre le terrorisme. Aucune hésitation ne doit entraver notre détermination d'agir ensemble pour assurer que les auteurs de ces actes odieux du 11 septembre soient traduits en justice.

Nous devons agir, pas uniquement parce que de nombreux pays ont perdu des ressortissants en cette terrible journée – aussi grave que cela puisse être – mais aussi parce que le terrorisme a prouvé qu'il ne connaissait pas de frontière. Il nous a montré sans nuance, de façon extrêmement tragique et douloureuse et comme il l'a fait au Kenya et en Tanzanie, que notre humanité fait de nous tous des cibles potentielles de meurtres commis de sang-froid.

Alors que, dans le passé, nous avons pu utiliser vaguement la notion de village planétaire, le terrorisme nous a bien appris le 11 septembre que nous vivions tous effectivement dans un village planétaire. Personne ne peut vivre en sécurité tant que tous les « villageois » n'agissent pas pour garantir cette quiétude. Tous doivent agir pour promouvoir la sûreté et la sécurité de tous, sur la base de responsabilités communes, nées d'un même danger.

Et de ce fait, nous n'avons pas d'autre choix que de nous rassembler sur la place de ce village et nous mettre d'accord sur la menace qui nous concerne tous. Ensemble, nous devons décider de ce que nous devons faire face à cette menace définie par tous. C'est la conclusion inéluctable que nous devons tirer des attaques terroristes du 11 septembre.

Pour garantir la paix et la sécurité internationales à la lumière de la menace posée par le terrorisme, il faut que cette organisation – l'Organisation des Nations Unies – assume ses responsabilités pour unir les peuples du monde, en vue d'adopter une convention internationale contre le terrorisme.

Nous devons tous nous sentir concernés par cette convention, du fait précisément qu'elle ne doit pas être une simple déclaration de principes, mais une série d'injonctions et de prescriptions que nous aurons tous à respecter en tant qu'États. Et chacun de nous doit donc être prêt à intégrer sa propre souveraineté au sein d'une souveraineté humaine mondiale, définie et dirigée par nous tous sur un pied d'égalité.

Le défi qui consiste à unir les peuple du monde face à la menace commune du terrorisme met en exergue la nécessité d'accélérer la transformation de l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle puisse répondre de façon équitable aux défis mondiaux qui se posent à nous tous. Cela suppose qu'elle doit être efficace et répondre aux besoins de l'humanité tout entière.

Les événements du 11 septembre ont mis en lumière que même lorsqu'il y a consolidation du système démocratique de gouvernement à travers le monde, même lorsque nous oeuvrons en faveur d'un dialogue mondial sérieux et substantiel, certains sont prêts à avoir recours à la force pour atteindre leurs objectifs. Il convient, à l'évidence, de réagir. Mais quelle doit être la réaction?

Dans l'immédiat, il est vrai que nous devons réaliser une coopération mondiale en matière de sécurité afin que les auteurs des actes de terrorisme du 11 septembre soient appréhendés et punis. Le Gouvernement américain a, à juste titre, souligné que toute mesure devait clairement viser les terroristes. Il a déclaré que des actes de ce genre, notamment militaires, ne devaient pas dégénérer en châtiment collectif contre un peuple quels qu'en soient les motifs, qu'il s'agisse de religion, de race ou d'ethnie. Il est par conséquent indispensable que l'assistance humanitaire aille au peuple d'Afghanistan. Nous souscrivons pleinement à cette approche. Le Gouvernement américain a également déclaré que ces mesures devraient durer le moins de temps possible, conformément aux objectifs à réaliser. De même, nous souscrivons à cette affirmation sans aucune réserve.

Tous les gouvernements et pays ont été appelés à contribuer, en fonction de leurs capacités, à l'effort commun afin de retrouver et de punir les terroristes responsables des événements du 11 septembre pour que ceux-ci soient justement châtiés. Nous répondons favorablement à cet appel parce qu'il est opportun, correct et justifié.

Ce sont là des éléments importants de ce qui doit être fait pour répondre aux meurtres massifs commis le 11 septembre. Mais ils indiquent aussi le chemin à suivre à l'heure où nous envisageons les règles qui devraient nous guider pour faire face à la menace du terrorisme à plus long terme et au-delà des opérations et des activités cruciales axées sur les événements du 11 septembre. Ils inscrivent la question à notre ordre du jour commun : il nous faut réaliser une coopération mondiale pour résoudre rapidement les situations de conflit partout dans le monde.

À cet égard, il est manifeste que la situation au Moyen-Orient nécessite une solution pressante et durable. Dans ce contexte, nous voudrions rappeler les paroles du poète irlandais, William Butler Yeats, lorsqu'il disait qu'« un sacrifice trop long peut faire d'un coeur une pierre ». Le sacrifice du peuple palestinien ne devrait pas se prolonger davantage. Quoi que pense ce peuple, qui souffre depuis si longtemps, il est clair qu'il y a des individus dans le monde qui justifieront leur rage de destruction en se revendiquant combattants de première ligne pour les droits légitimes du peuple palestinien.

Au-delà de ce cas, nous devons agir ensemble pour déterminer les raisons qui poussent les populations à avoir recours à la force et pour convenir des moyens de les éliminer. Dans le même temps, il nous faut devons dire clairement que cette détermination ne doit en aucun cas constituer une tentative de justifier le terrorisme. Ensemble, nous devons prendre fermement la position qu'aucune circonstance ne justifie d'avoir recours au terrorisme.

La nécessité d'atteindre ensemble l'objectif de déterminer ce qui nous permettrait de ramener la paix souligne la nécessité d'avoir des institutions internationales représentatives pour édifier le consensus mondial nécessaire. Il est évident que la cause fondamentale des conflits dans le monde d'aujourd'hui est la privation sociale et économique de milliards de personnes sur la planète, qui coexiste avec des îlots de richesse et de prospérité immenses, au sein des pays et entre les pays. Cela nourrit un profond sentiment d'injustice, d'aliénation sociale et de désespoir, ainsi qu'une volonté de sacrifier sa vie parmi ceux qui pensent qu'ils n'ont rien à perdre mais au contraire tout à gagner, quel que soit le type d'action auquel ils ont recours.

La Conférence internationale de Durban a pris fin, mais le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée comptent toujours, pour une grande partie, parmi les pratiques qui aliènent des milliards de personnes et contribuent à l'antagonisme mutuel entre les êtres humains. La communauté internationale ne devrait épargner aucun effort pour assurer l'élimination totale de cet affront à la dignité de l'homme.

L'année dernière, nous nous sommes réunis dans cette même salle pour le Sommet historique du Millénaire. Solennellement et avec de sérieuses intentions, nous avons adopté la Déclaration du Millénaire. L'obligation importante et urgente, à laquelle nous devons maintenant faire face, est de mettre en oeuvre le programme d'action énoncé dans la Déclaration. Cela constitue et doit constituer une lutte décisive contre le terrorisme.

L'Afrique, pour sa part, a mis au point un Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, qui provient d'une prise de conscience de la part des peuples africains qu'ils possèdent la clef du développement, de la sécurité et de la stabilité du continent. Les Africains sur le continent ont fort légitimement déterminé que les droits de l'homme, la démocratie, la paix, la stabilité et la justice étaient les fondements d'un continent prospère. Parallèlement, les pays africains ont pris des mesures, conjointement et individuellement, pour améliorer les conditions propices à l'investissement si nécessaire, à la reprise économique et au développement. Les Nations Unies ont à l'évidence un rôle charnière à jouer en la matière.

Alors que nous nous réunissons ici, les membres de l'Organisation mondiale du commerce sont engagés dans des négociations critiques à Doha, au Qatar, et nous espérons qu'ils se mettront d'accord sur de nouvelles relations commerciales équitables et justes. Il est impératif qu'il y ait un système commercial non discriminatoire et équitable de nature à promouvoir le développement durable.

Bientôt, les ministres de la santé, l'Organisation mondiale de la santé et d'autres personnalités ou institutions concernées se réuniront pour mettre au point les derniers détails concernant le fonds de santé mondial destiné à faire face aux principales maladies contagieuses, notamment le paludisme, la tuberculose et le sida.

La Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en mars prochain au Mexique, abordera une série de questions pertinentes comme l'allègement de la dette, l'aide publique au développement et l'investissement étranger direct. Comme nous le savons tous, des flots de capitaux substantiels vers les pays en développement sont essentiels pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement.

Tout cela constitue des composantes essentielles de ce que doit orienter l'issue du Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg en septembre 2002. Nous sommes convaincus que le Sommet aboutira à des conclusions positives incluant des engagements fermes aux niveaux régional, national et mondial en vue d'élaborer, intégrer et mettre en oeuvre des politiques de développement économiquement efficaces, socialement responsables et écologiquement saines.

Que notre village planétaire ait les ressources et capacités de répondre aux besoins de tous ses citoyens ne soulève aucun doute. Ce qui est requis, c'est la volonté collective de la communauté internationale d'agir avec détermination pour relever le défi inspiré par la solidarité humaine. La paix et la sécurité pour

tous, la liberté et la démocratie pour tous, la prospérité pour tous et une véritable égalité dans la diversité devront être les réalisations auxquelles les Nations Unies et nous tous tendons. Nos actes doivent confirmer le sérieux de nos intentions.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République d'Afrique du Sud de la déclaration qu'il vient de prononcer.

Le Président de la République d'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. A. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar.

Le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le cheikh Hamad bin Khalifa (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui, en ma qualité d'Émir de l'État du Qatar et de Président du neuvième Sommet de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

Il est de notre devoir de faire de cette importante session de l'Assemblée générale une occasion de travailler en vue de rétablir la confiance et de répondre aux aspirations et aux attentes de nos peuples pour un monde où règne la paix et la prospérité.

Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de cette session, et je tiens à remercier votre prédécesseur, M. Harri Holkeri. Je me dois également de féliciter M. Kofi Annan d'avoir été réélu Secrétaire général de l'ONU, et d'avoir reçu, conjointement avec l'Organisation, le Prix Nobel de la paix.

Nous sommes tout à fait conscients des circonstances extraordinaires et critiques dans lesquelles la présente session se déroule, du fait de la situation politique qui existe dans le monde depuis les événements du 11 septembre. En analysant ces horribles événements, que nous condamnons, nous pouvons dire que l'humanité est maintenant parvenue à un tournant fondamental.

Personnellement, j'estime que la meilleure façon d'offrir repos et sérénité aux âmes des victimes de cet acte criminel, de consoler les familles et d'appuyer efficacement le pays ami des États-Unis d'Amérique, où ces événements sont survenus, serait pour la communauté internationale tout entière non seulement de réagir à ce qui s'est produit mais de le faire de façon décisive afin d'éviter que des actes de cette nature puissent se reproduire.

Ce qui s'est produit à New York et à Washington est sans précédent et défie presque l'imagination. Il peut y avoir des planificateurs stratégiques qui verront dans ces événements une confirmation de leurs prévisions, mais pour le commun des mortels, ces événements semblent relever du domaine de la fiction. Malheureusement, ces événements n'ont été que trop réels, et nous les avons suivis avec stupeur, horreur et compassion, en prenant conscience de toute leur importance pour l'avenir de l'humanité.

Notre réaction face aux conséquences de ces événements ne devrait pas se limiter à punir ceux qui sont coupables d'avoir conçu et perpétré cet acte criminel. En effet, s'il est essentiel de punir les responsables, à mon avis, cela n'empêchera pas que d'autres événements semblables ou plus graves encore n'aient lieu à l'avenir.

Nous sommes confrontés à une grave situation. Nous sommes les témoins de ce que l'on pourrait appeler une mondialisation du terrorisme par l'utilisation à des fins malveillantes des avantages de la révolution de la technologie et des communications. Ainsi, nous sommes tous impliqués dans une guerre non conventionnelle à laquelle nous ne sommes pas encore préparés.

Comme nous le savons, le terrorisme est un phénomène ni temporaire ni confiné à un continent, à une croyance, à une culture ou à une race en particulier. Il se trouve partout, il est dissimulé parmi nous comme une bombe à retardement.

Nous devons donc nous poser la question suivante : qu'avons-nous fait en tant que communauté

internationale face à cette situation? Nous sommes-nous vraiment rendu compte de sa gravité? Qu'avons-nous fait pour rétablir la confiance des gens? Qu'avons-nous fait pour atténuer les craintes qui démoralisent nos citoyens? Qu'allons-nous faire maintenant pour mettre un frein à la récession économique et à l'angoisse sociale qui nous menacent tous? En outre, est-ce là le monde que nous avions promis de créer lors du Sommet du Millénaire il y a un an – un monde où prévaudraient l'amitié, la paix et la coopération?

En fait, nous nous sommes éloignés de nos idéaux de l'année dernière. Nous vivons dans un monde où les libertés sont de plus en plus limitées, où la démocratie recule et où la prudence et l'isolement remplacent la liberté et l'ouverture.

L'État du Qatar, avec tous les autres pays islamiques, a condamné les actes terroristes commis le 11 septembre. Cette position a été clairement exprimée lors de la réunion d'urgence des Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui a eu lieu à Doha le mois dernier. Notre unanimité à condamner ce qui s'est passé découle des valeurs de notre vraie religion musulmane et de sa sublime charia, qui est fondée sur la tolérance, la justice, l'égalité et la coopération entre les peuples, et qui interdit que l'on tue injustement des êtres humains. Elle nous exhorte à construire et à promouvoir la paix et la tranquillité.

À cet égard, je voudrais souligner que ce qui renforce notre conviction et notre position fondées sur ces valeurs culturelles éternelles, c'est le fait que nous avons pris conscience de l'importance géopolitique de la nation musulmane – composée de peuples très divers – qui en font un partenaire stratégique dans le processus visant à établir des relations internationales équilibrées.

En fait, c'est la raison pour laquelle les musulmans dénoncent ceux qui tentent délibérément et désespérément de lier l'Islam au terrorisme. Nos peuples condamnent et rejettent le terrorisme et toutes les tentatives de fausser l'image de l'islam – qui est la dernière des religions divines – ainsi que ceux qui maltraitent et terrorisent ses fidèles et mettent en danger leur vie, leur dignité et leurs intérêts.

Par conséquent, il est maintenant nécessaire de faire preuve de fermeté et de lutter avec vigueur contre toutes les formes de harcèlement à l'endroit des communautés arabes et musulmanes dans tous les pays, commis sous le prétexte de combattre le terrorisme ou de rechercher des terroristes.

Nous devons avoir une définition claire du terrorisme et établir une distinction entre ce phénomène, qui est fondé sur des pratiques criminelles et des attentats contre des civils innocents, et les luttes légitimes qui mènent les peuples pour se libérer du joug du colonialisme ou de l'occupation étrangère.

Le terrorisme a pris racine non seulement parce que nous sommes incapables de lutter contre les sources de tension dans les points chauds du monde, mais aussi parce que nous avons toléré trop longtemps ceux qui mènent des politiques de répression et qui privent leurs citoyens de leurs libertés fondamentales et de leurs droits fondamentaux. Les germes du terrorisme se trouvent là où l'on rejette le pluralisme, là où règnent la corruption et l'abus du pouvoir et là où les adversaires politiques sont traqués sous le prétexte de protéger la sécurité des patries et des peuples. Il n'est ni juste ni logique que quelqu'un prétende améliorer les conditions internes en recourant à des pratiques oppressives ou en suspendant la démocratie.

Dans ce contexte, nous estimons qu'il est grand temps de mettre fin de toute urgence à la tragédie que subit le peuple palestinien aux mains des forces d'occupation israéliennes. Nous demandons à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités et de fournir à cette population la protection internationale nécessaire contre les agressions quotidiennes injustifiées et inacceptables auxquelles elle est soumise.

Nous demandons instamment à toutes les parties d'appuyer leurs dirigeants politiques lorsqu'ils demandent de faire preuve de modération pour éviter la perte inutile de vies humaines et instaurer un climat propice à la paix dans cette région troublée.

Dans ce contexte, nous voudrions qu'il soit pris officiellement acte de notre soutien à la position positive du Président des États-Unis, M. George W. Bush, et de son administration, concernant la création d'un État palestinien. Nous voudrions également à cet égard rendre hommage aux pays européens amis et aux autres organes internationaux concernés par le règlement de la crise. Le test final sera la mise en oeuvre des positions ainsi adoptées et le passage des paroles aux actes.

Nous devons également insister sur la nécessité d'aborder la question du drame humain que vit le peuple afghan. Nous pensons qu'il est de notre devoir d'offrir toute l'aide possible à ce peuple dont la majorité vit dans des conditions extrêmement difficiles, ce qui ne fait qu'exacerber ses souffrances qui étaient déjà considérables bien avant la crise provoquée par les événements du 11 septembre.

Nous demandons donc à la communauté internationale de fournir une assistance pour sauver la vie de millions d'Afghans qui sont confrontés à un avenir bien sombre. Alors que l'hiver approche en Afghanistan, il faut leur apporter une aide immédiate. Nous demandons aux autorités des Taliban de coopérer pleinement avec les organismes de secours pour garantir que les médicaments et les vivres essentiels parviennent à l'ensemble de la population. Nous demandons au Gouvernement des États-Unis de désigner un corridor sûr pour que ces fournitures puissent arriver avant que l'hiver ne s'installe.

Face à ces préoccupations humanitaires urgentes, nous estimons essentiel de trouver, comme l'a proposé l'Organisation de la Conférence islamique, une solution à long terme au problème afghan. Cette solution consiste simplement à maintenir l'intégrité territoriale et l'identité islamique de l'Afghanistan, et à former un gouvernement représentatif de toutes les factions de la société afghane, sans en exclure aucune.

Il incombe à la communauté internationale d'élaborer des programmes et des plans globaux pour faire face à tous les défis dans le monde. À cet égard, nous sommes convaincus de la nécessité de réformer l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir l'efficacité de ses organes et de ses organismes et en améliorer le fonctionnement. De même, en tant qu'États Membres de l'Organisation, nous devons assumer nos responsabilités politiques et respecter nos obligations financières et morales à l'égard de l'Organisation. Dans ce contexte, nous appuyons la proposition tendant à élargir le Conseil de sécurité pour le rendre plus démocratique et plus représentatif de la communauté internationale contemporain. Nous appuyons également l'idée de l'augmentation du nombre de membres permanents du Conseil afin d'assurer une plus grande représentation. Il en va de même pour ce qui est de la limitation du recours au droit de veto pour les membres permanents, et de la réglementation du recours à ce droit dans les limites définies par des conditions et des dispositions précises dont devra décider l'organisation internationale.

Je voudrais dire, du haut de cette tribune, qu'il est grand temps que nous prenions des mesures pour mettre en oeuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce faisant, les organisations internationales ne doivent pas se limiter à noter les violations de ses principes. Elles doivent aller vers un dialogue global et démocratique visant à renforcer les dispositions de cette déclaration en garantissant le droit des peuples de participer au gouvernement de leur pays, et à en étendre la portée et l'impact, pour répondre non seulement aux besoins d'aujourd'hui mais aussi à ceux de demain.

L'État du Qatar est convaincu de l'importance et de la nécessité de ce dialogue. Comme nous serions parmi ceux qui profiteraient du résultat d'un tel dialogue, nous sommes prêts à apporter diverses contributions afin que cette année soit une année de dialogue démocratique qui reflèterait véritablement les principes de la Charte des Nations Unies au début de ce millénaire.

Si nous la prenons avec conviction et détermination, cette initiative permettra une interaction des divers points de vue, et elle pourra nous aider à unifier nos efforts face aux menaces actuelles et aux défis futurs. Nos différences culturelles pourraient ainsi devenir une source de force et de richesse, nos disparités sociales pourraient apporter un élément de diversité et de vigueur, et nos frontières politiques et géographiques pourraient devenir des points de convergence et de coopération entre nos peuples et nos nations. Ceci nous permettrait à tous de vivre dans un monde dont les habitants seront fiers de leur humanité, et d'aspirer à un avenir prospère et heureux pour leurs enfants et leurs petits-enfants, sans aucune discrimination ni aucune distinction.

Que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur cette Assemblée.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale je remercie son altesse l'Émir du Qatar de la déclaration qu'il vient de prononcer.

Le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir du Qatar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Vicente Fox, Président des États-Unis du Mexique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis du Mexique.

M. Vicente Fox, Président des États-Unis du Mexique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président des États-Unis du Mexique, M. Vicente Fox et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Fox (Mexique) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je voudrais également féliciter tous les autres membres du Bureau. Je suis sûr que votre prestige et vos qualités avérées de diplomates contribueront au succès de la présente session de l'Assemblée générale.

Je voudrais aussi présenter mes sincères félicitations à l'Organisation et au Secrétaire général, M. Kofi Annan. Le Mexique se félicite de ce que cette année, le prix Nobel de la paix leur ait été décerné. C'est un hommage mérité au dévouement et à la perspicacité qui ont marqué son travail. Ce fait nous remplit d'espoir quant aux efforts que cette organisation devra entreprendre pour relever les défis internationaux du XXIe siècle.

Je m'adresse à l'Assemblée générale au nom des femmes et des hommes du Mexique, un pays en pleine transformation, déterminé à consolider la démocratie et le développement, et à assumer davantage de responsabilités dans l'édification d'un nouveau système international visant à promouvoir à la prospérité, la paix et la sécurité auxquelles ont droit tous les habitants de la planète.

La société mexicaine est fermement déterminée à participer de manière positive aux objectifs les plus nobles de l'humanité.

Conscient que pour accomplir cette tâche les voies sont diverses, le Mexique est favorable au dialogue et à la recherche d'un accord pour orienter notre action. Pour le Mexique, l'ONU est le meilleur exemple de représentation mondiale, où les voix de tous, hommes et femmes, peuvent se mêler pour former un véritable concert des nations.

C'est un Mexique qui aujourd'hui donne pleinement son engagement à l'ONU – qui exige non seulement le respect total des objectifs et des principes de la Charte de l'ONU, mais qui est aussi déterminé à favoriser la création de normes nouvelles et universelles pour réglementer les relations internationales.

C'est un Mexique qui agit avec détermination dans la défense et la promotion des droits de l'homme et de la démocratie à tout moment et en tout lieu, à commencer bien entendu par notre propre territoire, en encourageant un plein respect des libertés fondamentales fondées sur la tolérance, la pluralité et l'équité. C'est pourquoi mon gouvernement a commencé des pourparlers officiels avec les diverses forces politiques au Mexique, afin de créer des conditions favorables à la mise en route d'une réforme constitutionnelle qui permette de ratifier le Statut de la Cour pénale internationale, signé par notre pays l'année dernière.

Mon gouvernement a également entrepris la nécessaire mise à jour des obligations internationales du Mexique, dans le domaine des droits de l'homme et du droit international humanitaire. J'ai soumis à l'examen du Sénat mexicain la ratification, l'adhésion ou la déclaration d'acceptation de 11 autres instruments juridiques dans des domaines tels que la disparition forcée de personnes, les droits de l'enfant, l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et la protection des victimes des conflits armés internationaux.

Ce nouvel engagement de la part du Mexique en faveur de la défense des droits de l'homme s'est aussi traduit par la récente libération, pour des raisons humanitaires, de Rodolfo Montiel et Teodoro Cabrera, deux champions de l'environnement au Mexique. Cet effort accompli dans le domaine des droits de l'homme s'est encore traduit par l'ouverture au public des archives des agences de sécurité de l'État, contribuant ainsi à la transparence tant à l'égard du passé que du présent; c'est là un aspect essentiel de l'action de mon Gouvernement. Le Mexique démontre par ses actes que son attachement aux normes de la communauté internationale est profond, sincère et résolu.

La création de l'ONU, il y a plus de 50 ans, a représenté le triomphe de l'espoir et de la liberté, après

les souffrances que les deux guerres mondiales avaient infligées à l'humanité. Aujourd'hui, cependant, les menaces à la paix et à la sécurité ne proviennent plus uniquement d'actes d'agression entre États. Les nouvelles menaces proviennent également de conflits internes qui ont des effets à travers les frontières, comme les déplacements massifs de populations, les tragédies humanitaires, de graves violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et l'exacerbation des sentiments nationalistes et des fanatismes religieux. Ces menaces proviennent également de phénomènes de portée mondiale comme la criminalité organisée transnationale, la dégradation de l'environnement, le sida et, bien sûr, le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Il ne fait pas de doute que l'ampleur et la cruauté des attaques du 11 septembre ont révélé la vulnérabilité des États, tout comme la fragilité de la paix dans le monde. Nous nous inquiétons de ce que des groupes terroristes puissent avoir accès à des armes de destruction massive, et de ce qu'ils puissent tirer aussi avantage du trafic d'armes, de la criminalité organisée, du blanchiment d'argent et du trafic de drogues.

Le terrorisme international ne fait pas que défier le droit international, il met aussi en péril la stabilité de la communauté des nations et les processus de développement économique, augmentant le chômage et empêchant que des progrès soient accomplis pour éliminer la pauvreté. C'est pour cette raison que le Mexique rejette catégoriquement tout argument qui prétend justifier les activités terroristes. Rien – ni la juste nature d'une cause, pas plus que l'inégalité des forces en présence dans un conflit, la pauvreté, ou toute autre raison – ne peut justifier le recours à la violence à des fins politiques.

Le Mexique affirme son engagement en faveur de la lutte contre le terrorisme, et sa décision d'appliquer totalement les dispositions de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, qui prévoit un certain nombre de mesures en vue de la lutte contre le terrorisme international et pour rompre ses liens avec des activités comme le blanchiment d'argent et la criminalité organisée.

Nous sommes fermement déterminés à lutter contre les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales. Nous pensons que la communauté des nations devrait affronter ces défis sur la base de trois principes : tout d'abord, la primauté de l'ONU; deuxièmement, le renforcement de la coopération internationale afin de trouver une solution aux problèmes mondiaux; et, troisièmement, la mise en place d'un ordre international fondé sur des règles et des normes universelles, correspondant aux nécessités et aux aspirations de la communauté des nations.

Le Gouvernement mexicain a la ferme volonté de coopérer à cet effort. C'est pour cela que le Mexique est profondément honoré d'avoir été élu, après 20 ans d'absence, membre non permanent du Conseil de sécurité pour 2002-2003. Le Mexique voudrait exprimer son sincère engagement à cet égard. Nous remercions la communauté internationale pour son soutien, et exprimons notre détermination d'oeuvrer activement et de façon responsable en faveur du maintien de la paix et la sécurité internationales. Notre but est que la participation du Mexique au Conseil de sécurité fasse mieux entendre la voix de pays qu'on entend rarement sur la scène internationale.

Dans la recherche de solutions aux menaces auxquelles doit faire face le système international, nous ne devons pas manquer d'examiner les situations qui ont contribué à leur émergence, comme le manque de développement économique dans de nombreux pays, l'aggravation de la pauvreté et de l'exclusion. Les défis du développement non seulement attendent toujours d'être relevés, mais ils sont même devenus plus redoutables avec l'accroissement des inégalités économiques et sociales.

Le Mexique exhorte donc la communauté internationale à donner la priorité à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Mon pays réaffirme son intérêt à reprendre l'Agenda pour le développement, en lui donnant un tour nouveau et plus efficace, afin que la communauté internationale et les institutions multilatérales puissent remplir les engagements contenus dans la Déclaration du Millénaire.

Étant donné l'importance que nous attachons à cette question, le Mexique a proposé et s'enorgueillit d'accueillir la Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir à Monterrey l'année prochaine. J'invite tous les chefs d'État et de gouvernement à contribuer, par leur participation active à cette Conférence, à renforcer les efforts de la communauté internationale en faveur d'un développement plus juste et plus équitable dans le monde et à aider de manière créative à améliorer les

institutions responsables du financement du développement.

Nous sommes confrontés à la tâche complexe d'intégrer nos sociétés, sans exclusion, dans des processus de création commune et de répartition équitable des possibilités et des bienfaits de la mondialisation. Nous devons nous assurer que tous les citoyens jouent un rôle actif dans ce processus; à cette fin, nous avons besoin d'un environnement international propice, qui inclue des niveaux suffisants de financements publics et privés, ainsi que de la consolidation d'un système économique international inclusif qui favorise un développement humain plus équitable.

Il sera également impossible d'aboutir à un monde plus juste si nous permettons l'exclusion des groupes les plus vulnérables. À cette fin, mon gouvernement vient de présenter une proposition pour que l'on mette en place un comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale large et complète pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées. L'objet final de cette convention devra être la mise en place d'un instrument juridique à caractère obligatoire et universel en faveur des personnes handicapées, qui garantisse les droits fondamentaux de millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans le monde. Le Mexique espère que cette tâche importante bénéficiera de l'appui des États Membres de l'Organisation.

L'histoire de la coexistence entre les nations montre qu'il y a eu des succès, mais également des occasions douloureusement perdues. Aujourd'hui, les mesures que nous prenons pour affronter le terrorisme et promouvoir le développement, les deux sujets sur lesquels j'ai mis l'accent dans mon message, peuvent offrir une nouvelle possibilité de succès pour notre Organisation.

Les événements brutaux du 11 septembre ont rendu impératif que la communauté internationale élabore, par la concertation multilatérale, de nouvelles règles et normes garantissant la paix et la sécurité internationales. La manière dont nos nations relèvent le défi du terrorisme aura, sans aucun doute, des répercussions sur les principes et les priorités des relations internationales ces prochaines années.

En tant que pays qui est un pont entre des régions et des cultures, le Mexique est déterminé à jouer un rôle actif et un rôle moteur pour configurer un système international qui puisse répondre aux défis qui se présentent à nous aujourd'hui.

Nous vivons une ère déterminante. Nos valeurs fondamentales, ainsi que la vitalité et la viabilité de l'ONU, sont mises à l'épreuve. La communauté des nations doit montrer qu'elle est à la hauteur de ce défi extraordinaire. Cela peut être une nouvelle étape fondatrice dans l'histoire de notre Organisation; une étape qui donnera les mandats et les attributions indispensables pour un monde diamétralement différent de ce qu'il était en 1945, mais dont les aspirations à la paix, au respect pour la dignité humaine, à la justice et à la liberté continuent d'être celles de la Charte de San Francisco.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président des États-Unis du Mexique de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Vincente Fox, Président des États-Unis du Mexique est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jorge Batlle Ibáñez, Président de la République orientale de l'Uruguay

Le Président (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République orientale de l'Uruguay.

M. Jorge Batlle Ibáñez, Président de la République orientale de l'Uruguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jorge Batlle Ibáñez, Président de la République orientale de l'Uruguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Batlle Ibáñez (*parle en espagnol)* : Je voudrais avant tout réaffirmer que notre présence à tous, dans cette salle de l'Assemblée générale, dans les circonstances actuelles, revêt indiscutablement une signification particulière.

Chaque année, l'Organisation des Nations Unies prépare et soumet à l'examen des États un ordre du jour comprenant des questions multiples de portée et de nature diverses. Il en sera de même pour la présente

session de l'Assemblée générale. L'ONU, donc, ne s'arrêtera pas.

Néanmoins, de nombreuses choses apparaissent aujourd'hui complètement différentes. La ville de New York, ce pays, tous les pays, ce peuple, tous les peuples, l'humanité dans son ensemble ont été cruellement agressés par le terrorisme, et la menace qu'il constitue pèse sur chacun de nous et sur la coexistence naturelle et pacifique des peuples. Il s'agit, en somme, d'un phénomène mondial qui exige que nous lui donnions une réponse tout autant mondiale, et qui marque le début de ce nouveau millénaire. Les nations de notre continent le comprennent ainsi; et les paroles prononcées par les Présidents du Brésil et du Mexique, auxquelles je m'associe le disent avec la plus grande clarté.

Le Sommet du Millénaire qui nous a réunis ici l'an dernier, nous a permis d'identifier les questions qui nous touchent tous et auxquelles nous devons répondre dans le cadre d'un défi auquel personne ne peut se soustraire. Il s'agissait alors d'un ordre du jour de paix et d'espoir pour un monde frappé par des maux communs, même s'il est juste de le reconnaître, à une échelle différente.

Aujourd'hui, nous sommes dans un scénario nouveau, et peut-être comme jamais auparavant, nous tous, et l'ONU par conséquent, nous avons un objectif commun qui est de répondre au terrorisme par delà les frontières, les idéologies, les religions, les races et les cultures. Cet engagement, assumé avec responsabilité, implique de prendre toutes les mesures possibles sans jamais perdre de vue l'objectif majeur qui est la paix et dont la garantie suprême doit continuer d'être le droit international, les conventions et traités auxquels nous sommes parties.

Mais il est indubitable que cet engagement ne suffit pas. À tous les niveaux – national et international – et sur tous les fronts – juridique, militaire, celui de la sécurité et du renseignement, celui de l'administration et de la gestion – nous devons livrer un combat contre toutes les formes de terrorisme. Cela exige de notre part une profonde conviction, une grande confiance dans les valeurs qui nous sont communes, la foi en l'humanité et une affirmation de la vie comme le plus grand des biens.

Le terrorisme est, par définition, un phénomène aveugle et perfide. Aveugle parce qu'il ne conçoit pas et ne préconise pas d'objectifs qui soient partagés par les autres et ne fait qu'accroître l'irrationnel. Perfide parce qu'il frappe indifféremment les personnes et les biens et sème la peur, l'angoisse, voire la panique.

Néanmoins, pour le combattre, il faudra également s'attaquer à d'autres ennemis de la paix, tels que la pauvreté et le sous-développement, pour donner à chaque être humain de bonnes raisons de vivre et pour faire de chacun d'entre nous un défenseur actif de l'humanité, bien commun auquel personne ne peut se sentir étranger et en faveur duquel il faut lutter sans faiblesse.

Il n'y a aucune cause ou bannière qui puisse justifier cette violence. C'est précisément la raison pour laquelle nous devons éviter que la marginalisation, le sentiment d'impuissance et le désespoir ne s'installent dans l'âme de tous ceux qui approuveront ainsi avec une profonde satisfaction les actions criminelles dont nous avons été victimes.

Notre tâche doit donc être de galvaniser les esprits des uns et des autres dans la lutte contre le terrorisme, car loin de contribuer à résoudre les problèmes qui frappent la société dans son ensemble, celui-ci engendre la peur, et la plonge dans la paralysie et la confusion.

Nous avançons avec une détermination croissante vers un univers et, de ce fait, vers une société nettement plus mondialisés. Les événements du 11 septembre l'indiquent d'ailleurs très clairement : tous les individus et tous les gouvernements ont été touchés par ce qui s'est passé.

Nous sommes tous impliqués dans ce qui est arrivé, de façon plus profonde que jamais, parce que ces événements non seulement touchent la sécurité des personnes, mais nous amènent à nous poser des questions qui sont beaucoup plus simples, tout en ayant des réponses beaucoup plus complexes : comment sera la vie de chacun d'entre nous, dorénavant? Comment sera celle des miens, de mes enfants, de mes parents? Quelle sera la vie des autres, de mes voisins, de mes amis? Comment changeront les actes simples de la vie de tous les jours? Est-ce que je pourrai voyager, recevoir des lettres, utiliser les moyens de transport ou franchir des ponts, sans y réfléchir par deux fois, comme je l'ai fait naturellement jusqu'ici?

Ce monde-ci, et notamment l'Organisation des Nations Unies, font aujourd'hui face à un défi auquel ils n'étaient pas suffisamment préparés. Nous avons

créé les moyens technologiques et de communication pour unifier et mondialiser la planète, mais nous n'avons pas les instruments nécessaires pour que ce processus soit bien géré.

Certes, nous vivons une extraordinaire révolution, et celle-ci doit être orientée – pour la relancer si elle s'arrête, pour la limiter si elle va trop loin – afin qu'elle réalise les objectifs qui permettront de structurer un nouveau système international équilibré qui reconnaîtra les changements que l'humanité a connus au cours de ces 50 dernières années.

L'Organisation des Nations Unies est née pour répondre à un monde qui est aujourd'hui révolu. Les instruments et les institutions créés dans le passé étaient une réaction à la réalité d'alors, qui a été remplacée par une réalité autre dans les domaines politique, démographique, culturel, religieux et écologique.

Les nombreux pays qui composent cette société mondiale et qui naviguent ensemble à travers l'espace ont, en raison de leur diversité même, l'obligation d'affronter cette nouvelle réalité.

L'Uruguay, petit pays, mais riche d'une longue tradition internationale, ayant participé en 1907 au Congrès de La Haye afin d'appliquer l'arbitrage comme méthode de règlement des différends, membre de la Ligue des Nations et membre fondateur à San Francisco de l'Organisation des Nations Unies, la ce sentiment et il est prêt à assumer sa juste part de responsabilités.

Nous avons dans le passé créé des institutions internationales financières, monétaires et autres, dans le domaine du commerce international, telles que l'Organisation mondiale du commerce, qui se réunit aujourd'hui à Doha. Toutes ces institutions régissent notre conduite et décident de nos actions, sans pour autant agir de concert. Si la planète s'est mondialisée, leurs décisions restent sectorielles ou particulières.

Lorsqu'on nous accorde un prêt ou qu'on exige de nous un ajustement financier ou monétaire, cela n'ouvre pas forcément la porte des marchés pour nos produits ou pour notre main-d'oeuvre. Ainsi, au lieu de participer au processus de mondialisation, nous finissons par être enfermés dans des compartiments pratiquement étanches où ceux qui ont atteint un certain niveau de croissance voient celui-ci se poursuivre et les autres, à de rares exceptions près, essuient des pertes et s'éloignent de plus en plus des objectifs qui pourraient leur permettre de connaître la prospérité nécessaire.

La planète compte aujourd'hui 6 milliards d'habitants. Seuls vivent 1,1 milliard d'entre eux dans les régions développées. Alors que mes petits-enfants n'auront pas encore atteint mon âge en 2050, la planète comptera 9,3 milliards d'habitants, mais seuls 1,1 milliard d'entre eux vivront dans les régions développées.

La pauvreté non seulement détruit la démocratie mais, pire encore, elle détruit les sociétés. Elle prépare la voie à la violence et, comme nous l'avons déjà vu, même parmi nous, à toutes les formes de terrorisme.

Enfin, il me semblerait opportun de rappeler que nous sommes loin d'être prêts à affronter le monde que nous avons créé.

Nous n'aurions peut-être pas exprimé à haute voix ces pensées que beaucoup d'entre nous ont toujours eues s'il n'y avait pas eu des milliers d'hommes et de femmes innocents qui, en ce jour funeste du 11 septembre, ont trouvé la mort. À toutes ces personnes que le peuple américain saluera toujours avec amour et avec douleur, sentiment que nous partageons également, nous devons quelque chose de plus important : faire en sorte qu'ils ne soient pas morts en vain.

Leur destin tragique nous donne une tâche. Il est l'heure de l'accomplir.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République orientale de l'Uruguay de sa déclaration.

M. Jorge Batlle Ibáñez, Président de la République orientale de l'Uruguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Fernando de la Rúa, Président de la République argentine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

M. Fernando de la Rúa, Président de la République argentine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Fernando de la Rúa, Président de la République argentine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Président de la Rúa (*parle en espagnol*) : D'emblée, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de cette Assemblée générale. Nous sommes particulièrement heureux que ce choix se soit porté sur une personnalité ayant une carrière aussi brillante, un représentant de la République de Corée, qui est un pays ami de l'Argentine avec lequel nous coopérons étroitement. Je voudrais aussi exprimer notre reconnaissance au Ministre des affaires étrangères de la Finlande, M. Harri Hokeri, pour la manière remarquable dont il a assuré la présidence de l'Assemblée à sa cinquante-cinquième session.

Je voudrais également exprimer notre satisfaction sur la réélection du Secrétaire général, M. Kofi Annan, à un deuxième mandat. Ceci reflète l'appui unanime que lui témoigne la communauté internationale pour la manière dont il a su affronter avec fermeté les grands défis que représentent la paix, la primauté du droit et le développement, à ce stade très difficile de la vie internationale. L'appui que les États Membres lui ont apporté reflètent la haute opinion, très largement répandue, concernant son travail et celui de l'Organisation, confirmée par l'attribution du prix Nobel de la paix, une distinction qui fait honneur à ceux qui travaillent au service de l'Organisation des Nations Unies et à son Secrétaire général lucide.

Cette distinction arrive aussi à un moment où la pleine pertinence de l'Organisation des Nations Unies a acquis une actualité tragique à la suite des attaques criminelles survenues aux États-Unis le 11 septembre dernier. Face à ces événements, je renouvelle notre solidarité et notre engagement avec le Gouvernement et le peuple des États-Unis. Cette attaque était dirigée contre nous tous, c'était une attaque dirigée contre l'humanité tout entière.

Ces événements ont montré à l'évidence que le terrorisme peut frapper n'importe quel État et qu'aucun pays ne peut lutter contre lui isolément. Il s'agit d'une menace internationale, et la seule institution à vocation internationale qui existe, l'Organisation des Nations Unies, est celle qui doit faire face à cette menace au sein du cadre politique et juridique que l'Organisation s'est fixé.

La Déclaration du Millénaire avait déjà indiqué parmi ses objectifs l'adoption de mesures concertées contre le terrorisme international et la nécessité pour tous les États d'adhérer le plus rapidement possible à toutes les conventions internationales pertinentes. L'adoption des résolutions 1368 (2001) et 1373 (2001) du Conseil de sécurité et de la résolution A/56/1 de l'Assemblée générale montre que l'Organisation des Nations Unies a été à la hauteur des circonstances, avec pour objectif d'utiliser tous les moyens dont elle dispose pour lutter contre la menace à la paix et à la sécurité que représente le terrorisme.

Les efforts menés à l'échelle mondiale dans la lutte contre le terrorisme sont un impératif pour la communauté internationale consacré par l'Organisation des Nations Unies. Dans le cadre des directives adoptées par l'Organisation, tous les États, groupes d'États ou organisations régionales doivent contribuer à cette lutte commune.

L'Argentine exprime son attachement plein et entier à la lutte contre le terrorisme. Notre nation a été par deux fois victime d'attaques de ce genre, en 1992 et 1994. Le souvenir de ces attaques nous permet de comprendre la douleur ressentie à l'égard des victimes innocentes et de déclarer que cette lutte est aussi notre lutte.

Aux résolutions récemment adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale s'ajoutent d'autres instruments qui reflètent la volonté de la majorité des États de considérer tous les actes terroristes sans exception comme des actes criminels et injustifiables, quel qu'en soit l'objectif. Les résolutions et les conventions adoptées ont créé un ensemble de mesures et de normes spécifiques ayant pour but d'encourager la coopération judiciaire et policière et ont ainsi érigé en infraction pénale de nombreux actes de terrorisme, en consacrant le principe selon lequel tous les États ont l'obligation de traduire en justice et de punir les auteurs d'actes de terrorisme.

L'Argentine est partie à la majorité des traités internationaux en vigueur et elle a engagé le processus de ratification du reste des traités, notamment, la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, de 1997, et la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, de 1999. Nous appuyons

l'achèvement des travaux sur les conventions qui sont à l'examen à l'heure actuelle et dont l'élaboration doit être achevée d'ici à la fin de cette année, telle que la convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. J'espère que les négociations sur une convention à caractère général pourront aboutir à des résultats positifs. L'existence de divergences politiques ou d'interprétations distinctes concernant d'autres situations ne doit pas nous faire dévier de la nécessité impérieuse d'élaborer un instrument qui englobe tous les aspects de cette menace.

Au niveau de l'hémisphère, nous avons mis en place le système régional de légitime défense et de sécurité collective prévu par le Traité interaméricain d'assistance mutuelle. En même temps, nous avons encouragé le fonctionnement à plein régime du Comité interaméricain de lutte contre le terrorisme, et l'élaboration d'un projet de convention interaméricaine, qui complète les instruments universels, ainsi que la tenue d'une conférence spéciale sur la sécurité du continent américain.

Au niveau régional, les pays du Marché commun du Sud (MERCOSUR) prennent une série de mesures pour améliorer la coordination, la coopération et l'assistance technique et opérationnelle entre les différents organismes qui sont chargés de lutter contre le terrorisme sur le terrain.

Nous devons être conscients que la démarche que nous adopterons face à ce problème serait incomplète si nous ne tenions pas compte des facteurs qui alimentent le terrorisme. Dans le cadre de l'interdépendance croissante qui caractérise le stade actuel de la vie économique internationale, les bénéfices du développement ne profitent qu'à peu d'États, et la marginalisation croissante des pays et des sociétés qui vivent dans la pauvreté extrême, la tragédie des enfants abandonnés ou sous-alimentés, la maladie et la faim n'en deviennent que plus évidentes. Cette distribution économique inégale, que les communications actuelles rendent encore plus visibles, entraîne un sentiment de frustration dans de larges couches de dépossédés et crée les conditions propices à l'apparition de conflits et d'affrontements, sur lesquels se greffent toutes sortes d'intégrismes. C'est pourquoi il faut réaffirmer ici la déclaration fondamentale faite il y a quelques années par le pape Paul VI : « Le développement est le nouveau nom de la paix ».

Cette tâche incombe à la communauté internationale dans son ensemble, par des efforts conjoints et dans un esprit de solidarité. Ce serait une erreur de minimiser l'importance de la coopération internationale et de laisser à leur sort ceux qui ont des difficultés pour survivre dans la concurrence économique mondiale.

Le lancement d'une nouvelle série de négociations par le biais de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourrait représenter un signal important visant à contrôler les tendances protectionnistes croissantes d'aujourd'hui et à favoriser la reprise économique mondiale à court terme et la croissance à long terme. C'est un signal qui pourrait aussi donner une nouvelle confiance aux marchés financiers internationaux. Par le truchement d'une nouvelle série de négociations au Qatar, les 142 pays membres de l'OMC pourraient donner de l'élan à un processus établissant les bases d'un monde plus juste et plus pacifique.

La persistance de conflits, tel que celui du Moyen-Orient, est une source de tensions ayant des répercussions considérables dans la région, et crée des préoccupations légitimes au sein de la communauté internationale. La République argentine voudrait exprimer à nouveau son appui à la réalisation d'une paix stable et durable au Moyen-Orient, fondée sur le respect du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant, ainsi que sur la reconnaissance du droit d'Israël à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

La violence et le terrorisme, sous quelque forme que ce soit, sont totalement inacceptables et ne feront qu'aggraver la situation. Il est donc urgent que les parties décident d'un cessez-le-feu et engagent des négociations en vue de parvenir à un règlement définitif qui, récemment encore, semblait possible.

Le Secrétaire général a proposé un plan de campagne pour la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire, qui nous propose un programme responsable pour faire face à la situation grave que nous connaissons actuellement. Les grandes lignes de ce plan de campagne méritent notre appui car elles indiquent le bon chemin à suivre pour construire la paix et renforcer la sécurité: il s'agit de la primauté du droit pour lutter contre le terrorisme avec détermination; la prévention des conflits et le

renforcement des opérations de maintien de la paix; la réforme des régimes de sanctions pour éviter que celles-ci ne nuisent aux populations civiles; l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement, tout comme le respect des droits fondamentaux de l'homme dans toutes les régions du monde et de la pluralité politique et religieuse; et le rejet ferme de toute tentative d'assimiler certaines confessions religieuses ou certaines nationalités à la violence ou au terrorisme.

Nous partageons également le point de vue du Secrétaire général sur l'importance qu'il y a à mettre fin à la culture de l'impunité en traduisant en justice les auteurs de crimes internationaux particulièrement graves. Je souligne l'importance historique de la création de la Cour pénale internationale et je réaffirme notre appui en faveur des mesures qui permettront de l'inaugurer rapidement.

La grande majorité de l'humanité aspire à un avenir de paix et de progrès. Il est possible d'isoler et de faire échec à l'irrationalité et à la violence d'un groupe restreint d'individus sur la base d'une coopération entre les nations autour de ces grands principes que nous avons fait nôtres dans la Déclaration du Millénaire et à partir desquels on nous propose aujourd'hui d'adopter des mesures concrètes. Je suis certain que nous saurons être à la hauteur de ce défi.

Pour terminer, je voudrais rappeler que, comme le sait très bien l'Assemblée générale, la République argentine continue à avoir un différend avec le Royaume-Uni concernant la souveraineté sur les Îles Malouines, Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les espaces maritimes qui les entourent. Le recouvrement de la pleine souveraineté sur cette partie de notre territoire national, en respectant les intérêts de leurs habitants et le droit international, est un précepte que consacre la Constitution argentine. Cette question est inscrite à l'ordre du jour de cette Organisation, organisation qui par le biais de nombreuses résolutions a demandé aux Gouvernements argentin et britannique de reprendre les négociations en vue de trouver une solution juste et définitive à leur différend de souveraineté et de mettre ainsi fin à une situation coloniale imposée par la force en 1833.

Aujourd'hui, conformément à cette demande, l'Argentine rappelle une fois de plus qu'elle est tout à fait disposée à reprendre les négociations bilatérales avec le Royaume-Uni pour régler cette question et qu'elle appuie la mission de bons offices que l'Assemblée générale a confiée à juste titre au Secrétaire général pour qu'il aide les parties à la réalisation de cet objectif.

Je termine en lançant un appel en faveur de la paix, de la justice et de la solidarité auxquelles aspirent tous les peuples du monde qui défendent la vie.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République argentine de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Fernando de la Rúa, Président de la République argentine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Chávez Frías (*parle en espagnol*) : Il y a un peu plus d'un an, nous participons ici au Sommet du Millénaire, une centaine de jours environ avant le début du XXIe siècle. À cette occasion, j'avais fait une déclaration au nom du Venezuela et au nom de son peuple bolivarien en invoquant l'exemple suprême du Christ et de sa lutte pour la justice, la paix et la vie.

Aujourd'hui, alors que avons entamé le siècle nouveau, même si c'est hélas en vacillant, nous avons connu dans le peu de temps écoulé l'attentat terroriste abominable du 11 septembre contre la culture de la paix et contre le dialogue entre les civilisations annoncés par les Nations Unies en l'an 2001 et nous nous retrouvons en une année 2001 où, contre la bonne volonté des peuples du monde, les tambours de la guerre grondent soudain de nouveau et nous disons,

avec plus de force et de passion qu'hier, que ces luttes pour la paix sont d'une importance fondamentale.

Le Venezuela, son peuple, son gouvernement et ses institutions se sont unis dès la première heure à ceux qui les premiers ont élevé la voix pour rejeter ces faits abominables. À la présente réunion à New York, dans cette ville extraordinaire, dans cette nation nord-américaine, nous disons nos condoléances au peuple des États-Unis et à son gouvernement et à ses institutions à la suite de ces attentats et de la douleur qui leur a été infligée. Nous leur disons, comme nous l'avons dit dès le premier jour de cette tragédie qui endeuille le monde entier et qui engage le monde entier, que la guerre contre le terrorisme doit se transformer en une guerre contre la guerre – une guerre pour réaliser la paix.

Lors de ce Sommet du Millénaire, nous avons également exprimé, avec Sim\n Bol‼var, libérateur de l'Amérique du Sud, rappelant sa vision du sommet du Chimborazo, le mandat suprême : nous devons dire la vérité aux hommes. Et sur la base, précisément, des vérités horribles, des vérités effroyables, que nous vivons dans le monde, nous avons appelé à construire un nouveau pacte mondial à l'ONU, et je cite textuellement un passage du discours prononcé il y a un peu moins d'un an : dans le monde d'aujourd'hui, des millions de personnes continuent de mourir chaque jour, et les chiffres ont encore doublé. Mais ce n'est plus le fait de la guerre mondiale. Non : aujourd'hui, la principale cause de cette effroyable réalité est la misère, la marginalité, la faim. Par conséquent, ce qui s'impose en l'occurrence, c'est, en premier lieu, que nous reconnaissions tous cette vérité et ensuite, sans tergiverser, que nous construisions un nouveau pacte mondial aux Nations Unies.

L'ONU, en ce XXIe siècle, et pour le troisième millénaire, doit consacrer tous les plus grands efforts possibles dans l'ordre moral, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre scientifique, social, culturel, économique et financier, à la lutte contre les démons de la faim, de la misère et de la mort qui affligent la planète. Ces mots, nous les avions prononcés il y a un an, en ce cadre magnifique, nous acquittant, ce faisant, je pense, du mandat bolivarien : dire la vérité aux hommes.

Nous reconnaissions également alors, le Venezuela reconnaissait la validité, la précision, le caractère visionnaire des vérités – puisqu'on parle de vérités – qu'avait lancées au monde comme un défi à chacun d'entre nous notre Secrétaire général dans ce document préparatoire devenu ensuite la Déclaration du Millénaire. Et notre bon ami Kofi Annan le disait lui-même aujourd'hui à l'ouverture de ce débat, lorsqu'il rappelait, par exemple, que nous nous sommes engagés l'année dernière à réduire de 50 % d'ici 2015 le taux de marginalité et que nous nous sommes fixé des objectifs quantifiables et précis, comme de réduire de moitié le nombre des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour.

De même, les Nations Unies, au Sommet du Millénaire, proclamant de grandes vérités et reprenant la clameur de nos peuples, avaient souligné, comme nous devons continuer de souligner, le grand objectif : donner à tous les enfants de la planète, d'ici l'an 2015, accès à l'éducation, à tout le cycle éducatif ou, comme le Secrétaire général le rappelait encore tout à l'heure, veiller à ce que tous les êtres humains aient accès à l'eau potable – nous ne parlons même pas de l'Internet, mais de cet élément essentiel pour la vie : l'eau potable.

Ces objectifs – ces vérités énoncées l'an dernier – débattus pendant des semaines, repris dans des centaines de très beaux discours, nous devons encore nous demander aujourd'hui, un an après, comme nous l'avons fait l'an dernier, comment nous allons réussir à les atteindre. Quelles sont les stratégies permettant d'atteindre ces nobles objectifs, en vue de la justice, seule voie d'une paix véritable? Et nous disions qu'il fallait venir en ces lieux pour révéler les vérités sans fard aucun; qu'ici, pour l'honneur, la dignité et la vie de nos peuples, nous devions venir parler sans crainte d'aucune sorte – il n'y a pas de peur qui vaille lorsqu'il s'agit de la vie des peuples. Nous disions qu'ici, dans ces lieux, nous devions venir parler sans user du principe « deux poids deux mesures » qui trop souvent envahit nos espaces, que nous devions venir dire, comme – je vois d'ailleurs ici nos frères de l'Inde – ce philosophe hindou, Krishnamurti, quand il parlait de la vérité comme dynamique élémentaire pour comprendre les secrets de la vie : la vérité, la vérité, la vérité. Nous voulons des vérités, si nous ne reconnaissons pas les vérités vraies, nous obtiendrons difficilement les solutions et les chemins véritables pour sortir des drames épouvantables que vit le monde.

Je reviens donc aujourd'hui, au nom du peuple vénézuélien, pour continuer de partager des réflexions et des idées dans cet effort de tous pour atteindre les vérités vraies, pour parler avec des mots vrais issus de

la raison et de la passion combinées, du coeur et de l'esprit, et non d'un froid discours, qui ne ferait que retourner le couteau dans la plaie, car la vérité du monde d'aujourd'hui est une grande plaie, que le défi sublime consistera à panser. Nous venons donc, sans peur, de toute bonne foi, avec un grand optimisme dans la vie, dans la fraternité, dans l'union, et dans la possibilité suprême qu'ont aujourd'hui les dirigeants des pays de la planète de chercher, obtenir et construire des solutions véritables aux problèmes réels, pour trouver la justice et la paix.

Au Venezuela, nous pensons qu'il faut considérer le monde dans sa totalité, à la loupe, une loupe très puissante – car le monde se porte de plus en plus mal, le monde est allé d'erreur en erreur. À la fin de la deuxième Guerre mondiale, l'ONU est née pour lutter pour la paix, pour éviter de nouvelles horreurs, mais on n'a pas évité de nouvelles horreurs. Le mur de Berlin est tombé, l'Union soviétique est tombée, à la fin du XXe siècle, et des voix se sont élevées pour dire : c'est la fin de l'histoire, nous arrivons au bout du chemin, nous arrivons à l'ère ultime, à l'ère technotronique, du village mondial, de la mondialisation, du nouvel ordre mondial. C'est le triomphe d'un modèle – le triomphe d'une philosophie résultant de l'effondrement d'une autre. Mais cette affirmation n'était pas vraie. Qui peut revendiquer une victoire dans le monde d'aujourd'hui, marqué par la pauvreté et les larmes, la douleur et la mort? Quel modèle pourrait s'affirmer victorieux?

Le Venezuela voudrait lancer un appel fervent et passionné, en espérant que nous serons bien compris – en fait, nous sommes sûrs que nous le serons, car nous parlons avec amour, foi et espérance, implorant notre Seigneur, invoquant la vie, la paix et le respect de la fraternité. Que nos paroles soient bien comprises. Nous devons procéder à un examen approfondi des modèles politiques qui existent aujourd'hui dans nos pays, nous devons les remanier. En Amérique, nous parlons de démocratie – oui, de démocratie. Mais, au Venezuela, nous nous interrogeons: de quelle démocratie parlons-nous? Une démocratie comme celle qu'a connue le Venezuela durant 40 ans, de 1958 à 1998, et qui a abouti à la destruction de la nation, lui a ôté sa souveraineté et l'a plongée dans la pauvreté sur une terre fertile, pleine de pétrole et d'or? Ce n'était qu'une élégante parodie de démocratie, et elle a fini dans la tyrannie. Nous ne voulons plus de cette « démocratie » au Venezuela, et nous sommes sûrs que nous ne l'aurons plus jamais. La démocratie doit être fondée sur la participation des citoyens, l'éthique, la justice et l'égalité.

Au Venezuela, nous avons toujours affirmé que nous devons également revoir les modèles économiques, que certains ont tenté de mettre en place pour nos peuples. Le néolibéralisme est-il la voie à suivre? Oui, pour aller en enfer. Si nous parcourons les rues et villes d'Amérique latine, nous pouvons voir les conséquences des politiques néolibérales débridées, comme l'a dit S. S. Jean-Paul II. Nous devons revoir l'économie, nous devons revoir l'éthique, nous devons revoir la politique – tout doit être revu aujourd'hui si nous voulons que le monde soit viable et si nous voulons que la paix règne sur notre planète.

Est-ce que la mondialisation est la voie du développement? Elle pourrait l'être, si elle se fonde sur la justice, l'égalité et le respect mutuel. Nous devons tout revoir. Comme l'a dit Viviane Forrester, qui a utilisé l'expression « horreur économique », le monde connaît un processus de changement, et cela devrait être également une source d'optimisme. Le monde est en train de changer; il évolue. De nouvelles tendances se font jour. Accompagnons ces nouvelles tendances dans la paix, dans la démocratie, tout en recherchant la justice. Comme le dit Ignacio Ramonet dans ses réflexions dans *Le Monde diplomatique*, d'autres voies possibles émergent dans le monde entier. Le Venezuela apporte sa modeste contribution par une révolution pacifique et démocratique. Nous sommes fidèles à l'être humain, fidèles à une politique internationale de paix, d'amitié, de respect et de multipolarité. Et nous sommes là aujourd'hui pour réaffirmer cet engagement.

Le Venezuela condamne le terrorisme. Il l'affirme haut et fort et agit en exprimant sa solidarité dans la lutte contre le terrorisme. Dans le même temps, la voix du Venezuela reflète le mandat des Nations Unies, qui est d'assurer le respect du droit international et des droits de l'homme. Toute mesure prise contre un crime, quel qu'il soit, doit être légitime et se fonder sur le respect des droits de l'homme et du droit international. Personne ne doit considérer les propos du Venezuela comme une condamnation de quoi ou de qui que ce soit. Nous appelons à la réflexion, nous appelons à nous placer dans le cadre des normes du droit international et des mandats des Nations Unies. Nous ne pouvons négliger cet aspect.

Le Venezuela assume également des responsabilités dans diverses instances et de nombreux

cadres internationaux. À l'Organisation des États américains, nous proposons maintenant même l'adoption d'une charte sociale, qui compléterait la Charte démocratique, afin de donner plus de profondeur aux luttes menées par notre continent pour placer l'être humain au premier plan. À l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, dont nous assumons la présidence au niveau de la Conférence des chefs d'État, nous avons proposé – et nous avons obtenu sur ce point un consensus général –un équilibre et un dialogue entre les producteurs et les consommateurs de pétrole, étant conscients de la nécessité d'assurer un approvisionnement et un juste prix, pour tous, de cette ressource vitale pour le développement et la vie.

Au sein du Groupe des Quinze, dont le Venezuela assume actuellement la présidence, notre pays encourage le dialogue Nord-Sud, en insistant en particulier sur la nécessité de le revitaliser. Cela ne doit pas être un dialogue de sourds, mais un dialogue entre partenaires égaux qui recherchent des solutions – le dialogue et la coopération du Sud avec le Sud, et de l'Amérique latine et des Caraïbes avec l'Afrique, l'Asie et tous les peuples du monde. Au sein du Groupe des 77, le Venezuela est favorable à un consensus, au dialogue et à l'unité. Nous sommes très optimistes, et tout le monde devrait l'être.

Mais nous disons qu'en dépit de tout, une grande volonté politique – une volonté politique accrue fait défaut – pour assurer tous ces changements et transformations. Pour utiliser un terme militaire, nous devons mettre la cavalerie en première ligne. La cavalerie est la politique. La cavalerie est l'éthique et la volonté de changement, que nous devons promouvoir.

Pour terminer, je considère qu'au-delà de la douleur, de la condamnation et du combat contre le terrorisme et les sauvages qui ont commis ces attaques horribles, le plus grand honneur doit revenir à ceux qui sont tombés – les victimes innocentes de ces actes, et les nombreuses autres victimes dans le monde, celles qui souffrent et pour lesquelles nous pleurons : les enfants innocents, les hommes et les femmes. M. Tony Blair, le Premier Ministre britannique, a dit quelque chose qui m'a paru extraordinaire, en réponse à une observation que j'avais faite durant une conversation que nous avions eue, il y a quelques jours, à Downing Street. Il a affirmé que si quelque chose de positif pouvait émerger de cette crise et de cette douleur, ce serait une alliance mondiale pour combattre les causes de la violence dans le monde.

Les orateurs précédents ont évoqué nombre de ces causes. L'Émir du Qatar et Président de l'Organisation de la Conférence islamique a également souligné un point très important. Il a indiqué que nos paroles ne doivent pas encore une fois rester sans suite. Comme nous le disons dans notre région, il existe une grande distance entre les paroles et les actes. Il est temps de passer aux actes. Nous voulons qu'un État palestinien devienne réalité. Ne revenons pas ici, jour après jour, mois après mois et année après année, pour répéter les mêmes paroles déjà entendues. Avançons sur la voie de la réalité. Nous voulons que les institutions de Bretton Woods se transforment, tout comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Comme disait Frantz Fanon, nous voulons la justice pour les damnés de la terre. Mais nous voulons que cela se concrétise aujourd'hui, car demain, il pourrait être trop tard.

En conclusion, comme je l'avais dit durant le débat à l'Assemblée générale, le 7 septembre 2000, citant la Bible,

> « Il y a un moment pour tout et un temps pour toute chose sous le ciel. » (*La Bible, Ecclésiaste, 3 : 1*)

Soeurs et frères de cette planète en peine, de ce monde qui est le nôtre, faisons tout ce qui est en notre pouvoir. Nous devons réellement transformer la période difficile que nous vivons en l'heure des peuples, en l'heure de justice. C'est l'unique chemin vers une paix véritable. Comme je l'ai dit l'an dernier, en guise de conclusion : sauvons le monde!

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République du Venezuela de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ricardo Lagos, Président de la République du Chili

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Chili.

M. Ricardo Lagos, Président de la République du Chili, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Ricardo Lagos, Président de la République du Chili, et je l'invite à faire sa déclaration devant l'Assemblée générale.

Le Président Lagos (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord vous féliciter de votre élection, qui est un hommage rendu à la République de Corée et à votre brillante expérience personnelle dans les domaines public et universitaire. Je suis convaincu que, sous votre direction, les travaux de cette Assemblée seront couronnés de succès pour les pays qui forment les Nations Unies.

New York nous reçoit aujourd'hui comme elle l'a toujours fait. Pourquoi, donc, alors avons-nous été il y a deux mois les témoins d'un acte terroriste qui a ébranlé le monde entier? Si je puis me permettre cette remarque, je dirai que c'est parce que New York est la ville qui représente le mieux les valeurs du XXe siècle, valeurs que ce siècle a dû défendre au prix d'immenses souffrances. C'est une ville qui accueille les victimes de toutes les formes d'intolérance. Elle respecte toutes les nationalités, races et religions, toutes les idées, ainsi que la liberté de penser et de créer; elle donne à tous la chance de réussir; elle protége les droits individuels grâce à la démocratie.

Ce n'est donc pas un hasard si c'est à New York, sur les rives de la East River, que l'on a construit le Siège de l'Organisation des Nations Unies. Il a été construit ici parce que les valeurs de cette ville sont celles de notre Organisation des nations universelle.

C'est pourquoi l'attentat terroriste perpétré contre New York était un attentat contre l'unité de nos nations. Ce sont nos valeurs, notre sécurité et notre foi dans un monde meilleur – un monde qui repose sur le dialogue et la coopération – qui étaient visées par ce fanatisme terroriste. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes tous sentis si proches des États-Unis pendant cette période. Leur douleur est la nôtre. Leur chagrin est le nôtre. Et leur réponse au terrorisme est la nôtre.

Nous sommes ici pour réitérer nos condoléances au peuple et au Gouvernement des États-Unis. Après avoir vu des milliers de personnes porter les portraits de leurs parents disparus devant des ruines encore fumantes, les Chiliens ont ressenti une profonde empathie avec les victimes et leurs familles.

Nous voulons donc exprimer notre admiration devant l'unité et le courage du peuple des États-Unis et de la ville de New York. Nous rendons hommage au Gouvernement des États-Unis et au Président Bush qui, face à un attentat d'une telle magnitude, sont parvenus à agir rationnellement, et non sous le coup de l'émotion, en établissant une coalition démocratique extraordinairement large.

La tenue de cette Assemblée générale est une défaite importante pour la cause terroriste, qui prétend remplacer le dialogue par la violence et le reflet de notre foi renouvelée dans cette instance mondiale.

Nous sommes ici pour présenter au Secrétaire général et à l'ONU nos sincères félicitations pour avoir obtenu le prix Nobel de la paix, qui a reconnu cette année la contribution remarquable des Nations Unies dans notre quête de la paix.

Beaucoup ont remarqué que le XXe siècle a été l'un des plus violents et mortels dans l'histoire de l'humanité. Néanmoins, le XXe siècle a également engendré des progrès importants, augmenté la qualité de la vie et éliminé pour toujours de grands fléaux.

La Première Guerre mondiale a été suivie de la création de la Ligue des Nations et d'une nouvelle prise de conscience de l'égalité fondamentale entre les peuples. La Deuxième Guerre mondiale était nécessaire pour mettre un terme au fascisme dans ses manifestations les plus monstrueuses, mais elle a également enfanté l'Organisation des Nations Unies, le processus de décolonisation, les Accords économiques de Bretton Woods et une nouvelle prise de conscience de l'égalité fondamentale entre les hommes. La guerre froide a produit un affrontement entre deux visions politiques et économiques mais une fois terminée, elle a laissé dans son sillage une nouvelle prise de conscience de la démocratie et des libertés individuelles.

À l'aube du XXIe siècle, nous nous trouvons face à un nouveau conflit de portée mondiale. Notre premier objectif doit être d'en finir une fois pour toutes avec le fanatisme et l'intolérance synonyme de terreur.

Le Chili estime que cette vaste alliance diplomatique doit également rechercher d'autres objectifs. À l'instar d'autres coalitions victorieuses tout

au long de l'histoire, elle doit dès à présent se demander quels seront les nouveaux progrès vers lesquels elle devra tendre après sa victoire. Il nous faut commencer à envisager le monde nouveau qui doit émerger de cette période tragique de notre histoire – un monde mieux organisé et plus solidaire. En effet, les terroristes auront réalisé leurs objectifs si, à la suite de ces attentats, on infléchit la direction du processus de mondialisation pour tendre vers moins de libertés et la réduction du commerce international.

D'autre part, comme l'a si justement dit le Secrétaire général, pour assurer le succès de la mondialisation, il nous faut apprendre à mieux la maîtriser et, surtout, à mieux la maîtriser tous ensemble.

Je pense donc qu'il est très important de comprendre que sur les 6 millions de personnes qui peuplent la terre, la moitié tente de survivre avec moins de deux dollars par jour. Ils n'ont jamais vu d'ordinateur personnel et n'ont jamais utilisé le téléphone. Même si la richesse a augmenté, le nombre de pauvres n'a pas diminué de manière substantielle et le fossé entre riches et pauvres devient de plus en plus difficile à combler. L'équilibre du monde devient précaire, et il nous faut aborder cette question.

Les événements tragiques récents nous ont montré qu'aucune nation sur terre ne pouvait se sentir invulnérable et que la seule manière de se sentir en sécurité est d'établir une coopération entre les peuples et les États. Ce qui rend nos citoyens vulnérables aujourd'hui – outre le terrorisme – c'est des phénomènes tels que l'ignorance, la faim, le trafic de stupéfiants, les changements climatiques, les déplacements non contrôlés de populations et la circulation irrégulière et quotidienne de 1,5 billion de dollars sur les marchés financiers. Il nous faut imaginer des manières de faire face à ces phénomènes.

Voilà pourquoi le Chili appuie la coalition des pays, qui dans l'exercice du droit de légitime défense, ont lancé une campagne visant à éliminer le terrorisme. Les valeurs et principes universels que nous partageons et devons défendre sont en jeu. Ces actions ne visent donc pas le peuple afghan, le monde arabe, et encore moins une quelconque religion, que nous respectons et admirons profondément.

Pour mettre un terme au terrorisme, il faut développer une coopération internationale vaste et déterminée. C'est la raison pour laquelle le Chili a appuyé les réponses décidées par l'ONU. Nous mettons en oeuvre activement la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité. Nous sommes déjà parties aux 12 conventions mondiales de lutte contre le terrorisme, et aujourd'hui, j'ai déposé auprès du Secrétaire général les instruments de ratification correspondants. Mon pays a ratifié tous les accords des Nations Unies.

De même, nous travaillons en vue de coordonner la réaction de l'Amérique. Nous sommes en faveur d'un dialogue mondial, destiné à réviser et améliorer les législations et les normes internes de chaque pays pour en extirper la racine du terrorisme.

Nous réaffirmons la nécessité de renforcer les mesures de confiance mutuelle et de coopération dans le domaine de la défense. En ce sens, l'Argentine et le Chili ont fait en sorte que leurs données sur les dépenses militaires soient comparables, et nous souhaitons aller dans la même direction avec notre voisin le Pérou.

Néanmoins, nous ne pouvons cacher notre frustration devant les difficultés rencontrées en ce qui concerne la limitation de la fabrication et du commerce illicite des armes légères.

Je voudrais également ajouter que nous nous sentons dans l'obligation de dire que nous sommes horrifiés de constater la détérioration de la situation au Moyen-Orient. Ce conflit représente une menace pour la sécurité internationale. Nous espérons, comme l'ont dit ceux qui m'ont précédé ce matin à cette tribune, que l'on reconnaîtra le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris son droit de créer un État indépendant, tout comme le droit d'Israël de vivre à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, et en paix avec ses voisins.

Les actes de terrorisme récents ont également eu une incidence sur nos économies, qui sont à la base du progrès social de nos peuples. Les marchés ont été saisis par la crainte. Notre seule certitude aujourd'hui, c'est qu'à l'avenir l'incertitude prévaudra tant qu'il y aura des actions armées en raison de ce conflit. Si cela se produit et que les marchés internationaux se détériorent encore, le terrorisme aura obtenu une victoire imprévisible.

Par conséquent, je voudrais dire du haut de cette tribune que les institutions comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale doivent tenir

compte des préoccupations des organismes politiques internationaux, et accorder une attention particulière aux coûts additionnels inhérents à la lutte contre le terrorisme. Nous sommes convaincus que la réunion ministérielle internationale qui se tiendra à Doha au Qatar, où l'on abordera les façons de rendre le commerce plus libre, sera couronnée de succès. Nous tenons à aborder les questions qui nous préoccupent tous : les produits agricoles, les services, la propriété intellectuelle, l'*antidumping* et le règlement des différends commerciaux. Ces questions font toutes partie de l'ordre du jour et doivent toutes être abordées.

Il est indispensable que cette vaste coalition de lutte contre le terrorisme permette également de favoriser la coopération entre les gouvernements afin d'éviter que des territoires soient exclus de la mondialisation. C'est la meilleure façon de garantir la sécurité pour tous. Pour créer un monde plus sûr, il faudra une mondialisation plus poussée, et non pas une plus grande autarcie; en même temps, il faut une plus grande et une meilleure démocratie, et non pas un autoritarisme dictatorial. Nous devons mieux protéger les droits de l'homme. En ce sens, j'estime que nous devons agir de façon préventive pour protéger nos démocraties et assurer le respect des droits de l'homme.

La démocratie se renforce chaque fois que se tient une élection libre, à bulletin secret et avec la participation d'un électorat informé. Elle se renforce également lorsqu'il y a plus de justice et d'égalité sociale. Pour que la population ait à nouveau confiance en la démocratie, celle-ci doit s'accompagner de la fin de l'injustice sociale. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons signaler ici que ni l'absence de développement ni les particularismes culturels ne peuvent être utilisés comme prétexte pour limiter les droits reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Lutter contre la discrimination et l'intolérance, c'est affronter directement la pauvreté.

Il doit y avoir des institutions qui assurent la primauté des droits de l'homme. De là l'importance de la Cour pénale internationale, qui doit être un instrument fondamental pour la protection universelle des droits de l'homme, quel que soit le rang de ceux qui les violent.

Je suis venu de loin, du Sud de la planète, avec une vision optimiste. Avant de quitter mon pays, j'ai rencontré des jeunes de divers horizons. J'ai également rencontré des dignitaires des diverses religions - des évêques catholiques et protestants, ainsi que des représentants des religions juive et musulmane – c'est-à-dire tous ceux avec qui nous partageons chaque année un service religieux commun, unique au monde, pour célébrer notre indépendance nationale. J'ai constaté chez eux – juifs, musulmans, catholiques, protestants et libres-penseurs – une compréhension et une capacité renforcée de croire qu'il est possible, entre pays occidentaux et orientaux, entre ethnies et religions, en fin de compte entre nous tous qui sommes ici, de parvenir à notre objectif commun d'instaurer la paix et le progrès.

Nous devons tirer une leçon de ce qui s'est passé avec la formation de cette vaste coalition mondiale visant à mettre en déroute la menace terroriste sur les plans politique et militaire et faire en sorte que cette coalition ait également d'autres buts. Dans cette coalition, tous sont importants, sans égard à leurs croyances, à leurs races, à leurs antécédents politiques ou à leurs idéologies; il n'y a pas de pays grands ni petits.

Faisons en sorte que les institutions internationales prennent dûment en compte les intérêts de tous les pays – les grands, les moyens et les petits. Assurons-nous que ce grand consensus apporte la sécurité, non seulement face au terrorisme, mais également face à la faim, à la vulnérabilité et à la discrimination. Je propose que nous mettions à jour les institutions que les fondateurs des Nations Unies ont créées il y a cinquante ans.

Ce serait peut-être là le plus grand hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux victimes du terrorisme, et notre plus grand engagement envers les plus démunis de la terre.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Chili pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Ricardo Lagos, Président de la République du Chili, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Sayed Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Seyed Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S.E. M. Seyed Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Khatami (*parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation*) : D'emblée, je voudrais vous féliciter, Monsieur, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance pour les efforts sages et soutenus déployés par le Secrétaire général en cette période cruciale sur la scène mondiale.

La société humaine est entrée dans le troisième millénaire avec des espoirs et des attentes. L'ONU a désigné la dernière année du XXe siècle, Année internationale de la culture de la paix, et la première année du XXIe siècle, Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. Aujourd'hui, cependant, le monde est confronté à d'immenses tragédies et à de graves préoccupations, dont l'une des manifestations les plus brutales et sauvages a été l'attaque terroriste contre le peuple américain.

La condamnation mondiale décisive, immédiate et sans équivoque des attaques terroristes du 11 septembre marque l'émergence d'une attitude publique et d'une volonté politique commune partout dans le monde de contrer le terrorisme dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les motivations, les auteurs ou les victimes. Le chef de la Révolution islamique d'Iran a parlé de « jihad contre ce mal » de façon à faire connaître le véritable point de vue de l'islam et de la Révolution islamique face au terrorisme et à la violence.

Immédiatement après le carnage du 11 septembre, et au nom du peuple et du Gouvernement de la République islamique d'Iran, j'ai transmis mes condoléances à la nation américaine et à toutes les victimes de cet acte criminel. Et les premiers jours qui ont suivi la tragédie, dans une lettre adressée au Secrétaire général, j'ai souligné que :

> « Le terrorisme est le problème commun du monde d'aujourd'hui. Il menace la paix, la liberté, la spiritualité, la connaissance, la culture et la coexistence mondiale. Une solution durable à ce phénomène odieux et dangereux exige une vision, une solide volonté politique, ainsi que la participation et la coopération actives de tous les membres de la communauté humaine. »

Il ne faut pas sous-estimer la menace du terrorisme, pas plus qu'il ne faut évaluer ses conséquences dévastatrices uniquement dans le domaine visible de la politique. Le terrorisme est la menace chronique de notre époque, enracinée dans la mentalité de la violence, la logique de la puissance et la pratique de l'injustice et de la discrimination. Quand la spiritualité, l'éthique et la justice n'ont pas leur place dans la vie politique, économique et culturelle, quand la discrimination, la marginalisation, l'exclusion et l'application de deux poids, deux mesures poussent la justice à l'écart, le monde est contraint de faire face à l'aliénation, au désespoir, à l'extrémisme et à l'anarchie. Dans un tel climat, le terrorisme trouve un terrain propice à sa croissance.

La catastrophe survenue aux États-Unis est si tragique et grave qu'elle pousse les penseurs à se lancer immédiatement dans une réflexion profonde et d'entamer un dialogue sur ses causes réelles. Pendant de nombreuses années, nos grands penseurs nous ont déconseillés de nous soumettre à un raisonnement instrumentaliste, nous mettant en garde contre les menaces et les drames que cela pourrait engendrer.

Par ailleurs, certains des grands penseurs de notre époque ont imputé des atrocités telles que le fascisme au règne de la spéculation mythologique. Ils ont attribué l'émergence du fascisme non pas à l'expansion de la rationalité mais au fait que l'on a cherché à l'éviter et que l'on a succombé au règne du mythe.

Cela ne signifie pas que nous succomberons à la spéculation mythique si nous ne le voulons pas. Nous avons le choix de ne pas nier la rationalité. Mais en même temps, nous devons aussi associer la rationalité à l'empathie, l'esprit au coeur. L'un ne peut aller sans l'autre. Aucun des deux ne peut être ignoré, sinon on ira vers une tragédie, quel qu'en soit le prétexte – religion, race, nationalisme ou toute autre chose. La même spéculation mythique se retrouve dans l'idéologie des cultes modernes, forme de rationalité réduite au raisonnement instrumentaliste et donc

dénuée de tous ses aspects humains et moraux. La religion, la tradition, la philosophie et l'art ne tendent plus alors que vers un seul objectif : satisfaire des fins politiques.

L'une des caractéristiques les plus communes de ces idéologies, qui malheureusement est fréquente, est la glorification de soi et la diabolisation de groupes et d'idées opposés. Les partisans de cette idéologie en Occident attribuent à l'islam, religion de l'humanité, de la compassion et de la justice, des étiquettes telles que terrorisme. De la même manière, dans certaines parties du monde islamique, l'Occident est synonyme de répression. Une telle polarisation du monde et des êtres humains risque d'avoir des conséquences politiques et sécuritaires horrifiantes pour le monde entier.

Le monde n'a pas encore surmonté l'horreur et l'incrédulité provoquées par les attaques terroristes criminelles perpétrées le 11 septembre contre des milliers d'innocents. En même temps, les armes destructrices les plus modernes sont utilisées dans l'une des régions les plus pauvres du monde contre un peuple opprimé et dépossédé. Une fois de plus, l'histoire répète sa triste expérience, à savoir que la guerre engendre la guerre.

Le moment est venu pour nous d'analyser l'histoire et les conséquences des actes d'exclusion, de trouver les moyens d'engager les intellectuels de différentes cultures dans un dialogue et d'encourager le public à se lancer sur la voie de l'apprentissage pour le dialogue et du dialogue pour l'apprentissage, et de renforcer l'art d'écouter que l'on devrait considérer comme sacré et extrêmement précieux.

Il ne faut pas laisser les hommes politiques en colère prendre l'initiative dans les événements en cours. Ils devraient se soumettre au jugement de la sagesse et de la justice.

La nation américaine a fait l'expérience d'une des formes les plus brutales du terrorisme. La haine aveugle des terroristes a empêché que l'on récupère les dépouilles des victimes de la tragédie du 11 septembre. Aujourd'hui, d'autres nations se tiennent aux côtés de la nation américaine.

Aujourd'hui, au-delà de la simple rhétorique, on peut constater la convergence des idées entre le peuple des États-Unis et celui de l'Iran, qui a aussi connu, dans le passé, le massacre violent, quoique silencieux, provoqué par les armes chimiques. Cette convergence d'idées se retrouve également parmi tous les réfugiés et personnes déplacées victimes de la guerre, de la répression et du terrorisme – y compris le terrorisme d'État et non étatique – en Afghanistan et en Palestine.

Nous devons faire montre d'empathie pour la souffrance des peuples, où qu'ils se trouvent : dans la Palestine occupée, dans l'Afghanistan opprimé, à New York, à Washington ou partout ailleurs.

Nous relèverons le défi de promouvoir la paix, la sécurité et le développement parmi toutes les nations, sur la base de la justice, et nous pensons que dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, nous ne pouvons pas vivre dans des îlots de prospérité et de progrès tandis que le reste du monde souffre de plus en plus de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la maladie et de l'insécurité. Donner son assentiment à tout acte de terrorisme, où que ce soit dans le monde, est incompatible avec tout principe religieux ou éthique. De même, le recours à la violence et à la vengeance pour s'opposer à de tels actes ne saurait être justifié par des considérations éthiques et humanitaires. Lier le domaine sacré de la religion avec la violence et la terreur, c'est rendre un très mauvais service à toute les religions et à leurs fidèles. Les religions divines invitent à la paix, la tolérance et la compassion. Elle refusent catégoriquement – par essence comme en surface – toute pensée ou acte de violence. Je voudrais citer feu le dirigeant de la révolution islamique, l'Imam Khomeini, qui a dit « qu'en tant que disciples de l'Islam, nous nous opposons toujours à la guerre, et nous souhaitons la paix et la tranquillité entre tous les États ».

Acceptons l'idée qu'aucun pays au monde n'est à l'abri du terrorisme. Nous devrions donc chercher des solutions au niveau le plus élevé possible.

Aujourd'hui, il y a un mouvement sans précédent dans le monde en faveur de la lutte contre le terrorisme, et cet élan ne devrait pas se perdre. À cette fin, l'ONU peut mettre en place et mener des entreprises authentiques et légitimes pour la lutte internationale contre le terrorisme. La République islamique d'Iran est un partenaire actif dans cette coalition mondiale, et n'épargne aucun effort pour le succès de la communauté internationale dans son action pour éliminer le terrorisme par des mesures viables, justes et non discriminatoires. En mettant en place une définition d'ensemble du terrorisme, l'ONU peut surmonter un des obstacles historiques majeurs,

afin d'éviter que l'on continue à employer ce terme à mauvais escient. L'adoption de la résolution du Conseil de sécurité 1373 (2001) et son application effective par tous les États peuvent être considérées comme un premier pas dans une campagne internationale coordonnée contre le terrorisme. Qui plus est, les négociations sur le projet de convention d'ensemble sur le terrorisme, sur la base de définitions et de principes internationalement reconnus, offrirait à cet égard un point de départ efficace pour la prise de mesures collectives.

Les attaques du 11 septembre ont montré que la division entre centre et périphérie ne pouvait plus définir l'ordre sécuritaire du monde d'aujourd'hui, car même les secteurs les plus marginalisés sont capables de porter des coups aux plus grandes puissances. Ce fait nouveau a pris des dimensions encore plus menaçantes à la lumière de l'apparition du dangereux phénomène du bioterrorisme.

Les régions du monde qui sont frappées par des conflits requièrent une attention urgente et globale. Après des décennies de guerre, d'insécurité et de destruction, l'Afghanistan a besoin d'ordre, de respect du droit, de sécurité et de stabilité. L'opération militaire en cours en Afghanistan ne peut, alors qu'elle cause des destructions et des pertes humaines, s'attaquer aux causes fondamentales du genre de terrorisme qui a imposé sa présence aux habitants sans défense de ce pays. Au contraire : il est plus vraisemblable que la poursuite de l'approche militaire actuelle suscite des sentiments propres à intensifier l'intolérance et la violence dans la région et dans le monde entier.

Dans la crise du terrorisme mondial, le monde se trouve face à une forme intensive et grave de terrorisme au Moyen-Orient. L'occupation des territoires palestiniens, l'expulsion du peuple palestinien de ses foyers, la judaïsation de la Palestine et en particulier d'Al Qods Al Charif, la construction de colonies de peuplement illégales, le meurtre et la terreur à l'encontre de civils palestiniens sans défense dans leur foyer, la destruction de sites historiques, d'institutions civiles et de zones résidentielles, sont autant d'exemples de ce phénomène.

Je voudrais souligner, au nom du Groupe des 77, l'importance de la réduction de la pauvreté dans le monde, et la nécessité de l'appui de l'ONU. La pauvreté alimente la violence et l'intolérance. Le récent ralentissement de la croissance économique mondiale et du développement, causé par les attaques terroristes, aggrave encore la détresse économique des pays en développement.

Pour garantir une vie sûre et remplie d'espoir, le monde a besoin d'approches novatrices et de mesures collectives. Construisons donc une coalition pour la paix au lieu d'une coalition pour la guerre et l'hostilité. L'initiative d'un « dialogue entre les civilisations » est un pas dans cette direction, qui offre un nouveau paradigme pour l'interaction entre les nations et les cultures dans un monde qui aspire à la paix et à la sécurité.

L'ONU peut-elle prendre en charge l'élaboration d'un programme conçu pour appliquer cette approche équitable et raisonnable, au centre d'une coalition mondiale pour la paix, fondée sur la justice? J'ai pleine confiance dans la sagesse et la volonté du Secrétaire général – illustrée, entre autres, par la publication d'un livre intitulé *Crossing the Divide* – de définir un nouveau paradigme du « dialogue entre les civilisations ». L'opinion publique mondiale soutient cette proposition. L'adoption, hier, d'un Plan d'action mondial pour le dialogue entre les civilisations représente un début de cristallisation de ce désir et de cette volonté communs à toute la communauté mondiale.

Les réalisations de la trente et unième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), s'agissant de placer le dialogue entre les civilisations au rang de ses objectifs stratégiques, de même que l'adoption de la Déclaration sur la diversité culturelle, constituent une autre indication de cette tendance mondiale, et je voudrais rendre hommage à l'UNESCO et à son Directeur général. Est-ce que les hommes politiques et les hommes d'État suivront aussi cette approche, pour éviter que l'affrontement entre États ne se transforme en affrontement entre les civilisations? J'en ai bon espoir; l'avenir jugera.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République islamique d'Iran pour sa déclaration.

M. Sayed Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant d'appeler le premier orateur du débat général, je voudrais rappeler aux membres la décision prise par l'Assemblée générale, lors de sa troisième séance plénière du 19 septembre 2001, selon laquelle des félicitations ne doivent pas être exprimées dans la salle de l'Assemblée générale à la suite d'un discours. À ce sujet, je rappelle aux membres une autre décision prise par l'Assemblée générale à cette même séance : les orateurs du débat général, après avoir achevé leur déclaration, quittent la salle de l'Assemblée par la salle GA-200, qui se trouve derrière la tribune, avant de retourner à leur place. Je voudrais aussi lancer un appel aux États Membres pour qu'ils limitent leur déclaration à 15 minutes.

Allocution de M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de l'Inde.

M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Vajpayee (Inde) (*parle en hindi, interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je félicite le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Je saisis aussi cette occasion pour féliciter chaleureusement le Secrétaire général, M. Kofi Annan, et l'Organisation des Nations Unies de s'être vu octroyer le prix Nobel de la paix.

Cette session de l'Assemblée générale se tient dans l'ombre des actes terroristes barbares du 11 septembre, qui nous ont dramatiquement rappelé que ni la distance ni le pouvoir ne mettent un État à l'abri du terrorisme. Ces actes représentent un déni arrogant des valeurs de liberté et de tolérance que chérissent les sociétés démocratiques et pluralistes.

Tout en unissant les nations du monde dans leur tristesse, cette terrible tragédie a fourni l'occasion de façonner une réponse mondiale résolue au terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, où qu'il existe et quel que soit son nom.

En Inde, nous savons, parce que nous en avons fait la cruelle expérience, que les terroristes développent des réseaux mondiaux motivés par l'extrémisme religieux. Leurs opérations sont appuyées par le trafic de drogues, le blanchiment de l'argent et la contrebande d'armes. Certains États pratiquent une politique de parrainage et de protection à leur égard. Les terroristes ne peuvent être contrés que par des efforts étroitement coordonnés de la communauté internationale.

Les résolutions 1368 (2001) et 1373 (2001) du Conseil de sécurité sont des pas dans la bonne direction, mais il faudra la ferme volonté politique du monde épris de liberté pour les mettre en oeuvre rigoureusement. Les deux éléments cruciaux pour cela seraient de parvenir à une maîtrise absolue des sources de financement des terroristes et de refuser de leur donner des abris sûrs pour leur entraînement, leur armement et leurs opérations.

Nous devons rejeter catégoriquement toute justification idéologique, politique ou religieuse du terrorisme. Nous devons repousser les arguments intéressés qui cherchent à classer le terrorisme en fonction de ses causes profondes, et qui justifient par conséquent une action terroriste quelque part tout en la condamnant ailleurs. Ceux qui avancent ces arguments devraient expliquer quelles étaient les causes profondes des actes brutaux du 11 septembre.

L'Inde appuie la campagne actuelle contre les réseaux terroristes en Afghanistan. Nous espérons qu'elle sera rapidement menée à bien. Les douleurs actuelles de ce pays ne peuvent prendre fin qu'avec la mise en place d'un gouvernement largement représentatif et neutre, qui arrêterait l'exportation du terrorisme et de l'extrémisme. La communauté internationale doit concourir à cet objectif même pendant que la campagne militaire continue, afin d'éviter un vide politique à la fin de la campagne.

Nous devons reconnaître que les structures actuelles ne sont pas représentatives et sont par conséquent inefficaces pour donner plus de chances de succès à un règlement politique après la fin du régime des Taliban. L'Inde étant située dans le voisinage de l'Afghanistan, ses intérêts nationaux vitaux sont affectés par les événements qui s'y produisent. Nous

avons également des liens traditionnellement étroits avec l'Afghanistan. C'est pourquoi nous sommes convaincus que l'Inde peut jouer un rôle utile dans ce processus.

La tâche de reconstruction dans l'Afghanistan d'après conflit mérite aussi l'attention urgente de la communauté internationale. Elle exigera une assistance étrangère massive pour créer une situation économique propice au retour rapide et à la réinstallation de millions d'Afghans qui se sont réfugiés dans d'autres pays de la région. Une fois encore, l'Inde est disposée à s'associer aux efforts internationaux à cet égard.

Nous avons déjà annoncé une aide d'urgence d'un million de tonnes de blé, de médicaments et d'assistance médicale pour les Afghans qui sont dans le besoin à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays. Nous avons aussi promis 100 millions de dollars pour la reconstruction de l'Afghanistan d'après conflit. Nous sommes prêts à donner davantage.

Près de 6 000 vies ont été perdues le 11 septembre, mais la récession économique mondiale qui s'ensuit fera un beaucoup plus grand nombre de victimes, surtout dans le monde en développement. La Banque mondiale a estimé que des dizaines de milliers supplémentaires d'enfants vont mourir dans le monde et que quelque 10 millions supplémentaires de personnes vont se retrouver en dessous du seuil de pauvreté situé à un dollar par jour. Il est opportun de réfléchir à ces statistiques qui donnent des frissons, alors même que la Conférence ministérielle se déroule à Doha pour examiner les questions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Avant de nous engager dans de nouvelles initiatives pour la mondialisation et le développement durable, nous devrions reconnaître que l'appui politique à leur égard sera déterminé en premier lieu par l'effet de ces régimes sur la pauvreté.

Pour la plupart des pays en développement, le Cycle d'Uruguay a très peu fait en faveur de la croissance économique, tandis que les niveaux de pauvreté et les écarts de revenus ont empiré. La mondialisation a empêché les pays en développement de mobiliser les ressources publiques pour l'atténuation de la pauvreté. C'est pourquoi l'appui public au régime de la mondialisation a disparu dans les pays en développement. C'est aussi pour cela que nous avons défendu avec vigueur l'idée que les questions de mise en oeuvre doivent d'abord être résolues avant d'essayer d'élargir encore l'ordre du jour de l'OMC. Notre public n'est plus disposé à accepter un nouveau chèque postdaté alors qu'un autre a été refusé auparavant parce qu'il était sans provision.

Parallèlement, le mouvement en faveur du développement durable s'est révélé être une déception. Les pays en développement sont incapables d'obtenir le juste paiement de leurs ressources propres en matière de diversité biologique et de leurs connaissances traditionnelles. Les traités sur les changements climatiques et la diversité biologique n'ont pas également pu activer les investissements et les transferts de technologie attendus vers les pays en développement. Les pays industrialisés n'ont pas fait preuve de la volonté politique de renforcer leurs budgets de la coopération au développement. Les institutions multilatérales de développement sont également limitées dans leurs ressources dont, en tous cas, une très petite partie est disponible à des conditions préférentielles.

La conclusion inévitable est que pour que les régimes actuels de la mondialisation et du développement durable soient renforcés, ou même pour qu'ils survivent, on doit les concevoir de nouveau afin d'engendrer des financements à grande échelle pour la réduction de la pauvreté. La passion pour la mondialisation doit être tempérée par la compassion pour ses victimes. Malheureusement, cette pensée n'a pas été intégrée dans le mode de réflexion des pays développés. Leurs actions ne reflètent pas non plus le fait qu'il ne saurait y avoir de revitalisation durable de leurs propres économies stagnantes sans que les priorités de la mondialisation et du développement durable ne soient réorientées et ancrées dans les besoins de développement de deux tiers de la population mondiale.

Il y a un an, j'ai suggéré dans mon discours au Congrès des États-Unis d'organiser un dialogue mondial global sur le développement. Le but de ce dialogue serait de traiter de la situation hautement instable qui voit un tiers de la population mondiale vivre dans le luxe et qui condamne les deux autres tiers à la pauvreté et à la misère. C'est un vivier pour l'agitation politique, le chaos économique et les fractures sociales.

L'Inde serait heureuse de coordonner ce dialogue, dans le but immédiat de mobiliser des ressources pour les programmes d'atténuation de la pauvreté dans les pays en développement. Un ordre du jour préliminaire

pour ce dialogue pourrait inclure la liquidation accélérée des dettes extérieures des pays à faible revenu et fortement endettés; des programmes d'atténuation de la pauvreté destinés spécifiquement aux pays en développement en proie à des crises financières; la stabilisation des prix internationaux des exportations des matières premières; et, plus important, des programmes sociaux et de développement pour tous les enfants du monde dans le besoin – pour leur alimentation, leur santé, leur éducation et pour qu'ils soient à l'abri d'emplois dégradants et dangereux.

La lutte pour un développement équitable et la guerre contre la pauvreté sont tout aussi importantes que notre campagne contre le terrorisme et notre recherche collective de sécurité. À une époque où une incitation externe nous a poussés à nous unir contre le terrorisme pour préserver notre sécurité, puisons en nous-mêmes une détermination tout aussi forte de favoriser le développement et d'atténuer la pauvreté. Ces objectifs sont tout aussi cruciaux pour un ordre mondial qui soit en paix avec lui-même.

Ce lien fondamental et sans faille contre la paix, la sécurité et le développement peut être retrouvé dans les sages paroles du grand poète indien, Rabindranath Tagore :

> « Désormais, toute nation qui perçoit ses propres intérêts à travers un prisme étroit ira à l'encontre de l'esprit de l'Ère nouvelle et ne connaîtra jamais la paix. Désormais, les appréhensions que chaque pays nourrit à l'égard de sa propre sécurité doivent s'étendre au bien-être de toute l'humanité. »

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre indien de sa déclaration.

M. Atal Bihari Vajpayee, Premier Ministre indien, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Lee Han-dong, Premier Ministre de la République de Corée

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Corée, S. E. M. Lee Han-Dong.

M. Lee Han-Dong, Premier Ministre de la République de Corée, est escorté à la tribune.

M. Lee Han-dong (République de Corée) (*parle en coréen; texte anglais fourni par la délégation*) : Avant tout, au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Corée, je voudrais présenter nos condoléances et notre sympathie les plus sincères aux proches et aux amis des victimes des horribles attentats terroristes qui ont été perpétrés le 11 septembre. Cet acte criminel sans précédent pose une grande menace à la paix et à la sécurité internationales et porte également gravement atteinte à la dignité humaine. De tels actes de terrorisme constituent un crime contre l'humanité et la civilisation et ne sauraient être justifiés par aucune cause.

Pour empêcher que de tels incidents ne se reproduisent et pour éliminer le terrorisme international, le déploiement de vastes efforts conjoints s'impose d'urgence au niveau international. On attend de l'ONU qu'elle joue un rôle important à cet égard. Immédiatement après les attaques terroristes de septembre, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont adopté des résolutions dénonçant le terrorisme et réclamant des mesures pour l'éliminer. Cette action rapide, ainsi que les débats qui ont suivi à l'ONU, témoignent du rôle de premier plan que l'Organisation doit jouer dans la lutte contre le terrorisme.

Le Gouvernement de la République de Corée continuera de prendre une part active aux mesures adoptées par l'ONU, y compris l'application de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, et se joindra aux efforts menés pour libérer la communauté internationale du fléau du terrorisme. Dans le même temps, nous ne ménagerons aucun effort pour fournir une assistance humanitaire aux réfugiés qui ont été déplacés du fait de la guerre contre le terrorisme.

En outre, en nous préparant à accueillir la Coupe du monde du football FIFA 2002 Corée/Japon, nous ferons de notre mieux pour nous garantir que cet événement se déroule dans une atmosphère sûre, exempte de toute menace de terrorisme.

J'ai beaucoup de souvenirs ici. La République de Corée, un des principaux bénéficiaires de l'aide de l'ONU, contribue aujourd'hui de façon active aux

efforts visant à réaliser les objectifs de cet organe. Notre Ministre des affaires étrangères a également l'honneur de présider la première session de l'Assemblée générale du nouveau siècle.

La naissance de la République et l'essor qu'elle a connu par la suite doivent beaucoup à l'assistance de l'ONU. Le Gouvernement de la République de Corée est né d'élections supervisées par l'Organisation des Nations Unies, conformément à une résolution de l'ONU appelant à un gouvernement indépendant en Corée. Pendant la guerre de Corée, au début des années 50, nous avons réussi à défendre notre pays grâce à la participation et au noble sacrifice des forces de l'ONU.

Après la guerre, tandis que le peuple de Corée s'efforçait de se relever des ravages de la guerre, de reconstruire le pays, de promouvoir la croissance économique et de devenir une démocratie défendant les droits de l'homme, nous avons puisé beaucoup de force et d'encouragement dans l'appui et la coopération de l'ONU. Le peuple coréen n'oubliera jamais cela. Nous redoublerons d'efforts pour participer à la cause de la paix et de la prospérité mondiales, conformément à la Charte.

Si l'on se penche sur le processus de développement de notre pays au cours du demi-siècle qui s'est écoulé, processus ardu et chargé d'événements, nous y voyons un cas exemplaire de tout le bien qui peut être réalisé quand la communauté internationale travaille en étroite coopération avec un peuple qui est résolu à surmonter la pauvreté et l'héritage d'un conflit pour se construire un avenir meilleur.

Dix années se sont écoulées depuis l'admission simultanées à l'ONU de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée, et, ces dernières années en particulier, de grands progrès ont été réalisés dans l'amélioration des relations entre les deux pays. Je saisis cette occasion pour parler rapidement du processus de paix qui se déroule dans la péninsule coréenne. Nous avons besoin, à cette fin, de votre appui continu.

Le premier sommet intercoréen, tenu en juin 2000, a vraiment constitué un jalon historique pour la paix, non seulement dans la péninsule coréenne mais aussi en Asie orientale et dans le monde entier. Avant le sommet, la péninsule coréenne était restée une île solitaire sur laquelle la guerre froide avait toujours pied. Le sommet a lancé un processus qui a remédié à cet état de choses, faisait disparaître le mur glacé d'hostilité et d'affrontement qui s'était épaissi entre la Corée du Nord et la Corée du Sud depuis 50 ans. Le monde entier a salué ce progrès, exprimant de grands espoirs de voir la paix s'installer sur la péninsule coréenne, comme nous l'avons vu dans la déclaration conjointe des coprésidents du Sommet du Millénaire, ainsi que dans la résolution de l'Assemblée générale.

Depuis lors, des changements positifs sont survenus sur la péninsule coréenne. Il y a eu trois séries de réunions entre les membres de familles séparées. À l'ouverture des Jeux olympiques de Sydney, le monde entier a été ému de voir les athlètes de Corée du Nord et de Corée du Sud défiler côte à côte. Le projet de relier une voie ferrée et une route entre les deux Corées est maintenant en cours d'exécution. La première réunion des ministres de la défense du Nord et du Sud a été tenue pour réduire les tensions et faire avancer la paix.

Entre-temps, la Corée du Nord a progressivement étendu son horizon diplomatique. Elle a noué des liens diplomatiques avec la plupart des pays de l'Union européenne, ainsi que de nombreux autres pays. Ces efforts ont été très favorablement accueillis par la République de Corée, qui s'est efforcée de consolider un appui mondial pour ce processus de paix.

Le but de notre « politique du rayon de soleil » visant à encourager l'engagement entre la Corée du Sud et la Corée du Nord est de faire en sorte que les deux États vivent dans la paix et la coopération, en préparation à une unification pacifique. Cette politique d'engagement est activement appuyée par le peuple coréen, par les principaux voisins de la péninsule coréenne et par le monde entier. La Corée du Nord a également embrassé l'esprit de paix, de réconciliation et de coopération dans la Déclaration conjointe du sommet intercoréen du 15 juin 2000.

Le Gouvernement de la République de Corée continuera de faire le maximum pour qu'une paix durable puisse s'enraciner sur la péninsule coréenne et que la paix mondiale s'en trouve consolidée. Nous remercions sincèrement l'ONU et les dirigeants du monde pour l'encouragement qu'ils nous ont prodigué jusqu'à présent et nous continuerons de compter sur leur appui et leur coopération constants.

Le travail que doit accomplir l'Organisation au XXIe siècle est colossal. De nombreuses tâches nous

attendent, par exemple rien moins que renforcer la paix et la sécurité internationales, promouvoir la prospérité commune du village planétaire, faire progresser la démocratie et les droits de l'homme, éliminer la pauvreté, combattre la criminalité transnationale, protéger l'environnement et élever le bien-être humain.

Afin de faire face à ces défis, les dirigeants mondiaux se sont réunis l'année dernière lors du Sommet du Millénaire pour réaffirmer leurs responsabilités et tracer une nouvelle voie pour la communauté internationale au XXIe siècle. La Déclaration du Millénaire a pour but de concrétiser une organisation des Nations Unies nouvelle qui sera en mesure de répondre aux nombreux défis qu'affronte la communauté internationale.

Il faut savoir, en particulier, que la Déclaration établit des objectifs de politique concrets afin de libérer l'humanité de la peur et de la pauvreté. La tâche de tous les États Membres de l'ONU consiste maintenant à rassembler la force et la sagesse des nations afin de concevoir et mettre en oeuvre des mesures permettant de s'acquitter pleinement des engagements énoncés dans la Déclaration du Millénaire. La République de Corée coopérera de façon active avec tous les autres Membres pour que ces engagements puissent être fidèlement tenus.

Avec la fin de la guerre froide et celle du XXe siècle, la réconciliation et la coopération ont défini le climat du nouvel ordre mondial qui se dessinait. Cependant, une paix mondiale authentique n'a pas encore été réalisée. Dans de nombreuses parties du monde, la menace du terrorisme plane toujours, et les conflits et les affrontements dus à des facteurs ethniques, religieux et économiques persistent toujours. Ce qui est encore pire, c'est que les victimes sont le plus souvent les groupes les plus vulnérables, tels les enfants, les femmes et les minorités ethniques. À cet égard, j'appuie entièrement les efforts consentis par l'Organisation des Nations Unies en vue de renforcer ses capacités de prévenir et de résoudre les conflits ainsi que de faire face aux conséquences des conflits. La fonction de prévention des conflits et de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies est essentielle à la paix mondiale, et le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans l'édification de la paix post-conflit devrait également être étendu.

L'humanité au XXIe siècle est à la merci de changements rapides et radicaux qui sont sans précédent dans l'histoire de la civilisation humaine. Au centre de ce tourbillon se trouve la révolution de la technologie de l'information et la mondialisation. Si nous ne savons pas relever les défis que posent ces nouvelles tendances, les promesses de paix et de prospérité au XXIe siècle ne seront pas tenues. Les États Membres de l'ONU doivent mettre en commun leur sagesse et leur volonté afin que tous les membres de la communauté internationale puissent jouir des avantages de la mondialisation et des progrès révolutionnaires accomplis dans la technologie de l'information et de la communication.

Sur cette toile de fond, le Président Kim Dae-jung a proposé de construire un réseau d'informations transeurasien, à la réunion au sommet Asie-Europe de l'année dernière, afin de porter les échanges d'informations et la coopération entre l'Asie et l'Europe à un niveau sans précédent. Pour réduire l'écart technologique entre les nations, l'assistance internationale est nécessaire, notamment pour construire les infrastructures de l'information et permettre la mise en valeur des ressources humaines des pays en développement. À cet égard, une coopération accrue et une attention plus soutenue de la part des pays développés sont essentielles.

Qui plus est, la gestion efficace de l'économie mondiale et l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement devraient figurer au premier rang de l'ordre du jour des consultations à l'échelle internationale. La visibilité et la transparence des marchés financiers mondiaux devraient être améliorées grâce à un renforcement des fonctions du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et d'autres organisations financières.

La prochaine série d'entretiens de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait être lancée le plus tôt possible afin de renforcer le libre-échange et le système de commerce multilatéral. À cet égard, j'espère que la Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en mars prochain, réussira à mettre en place un plan global afin de traiter les problèmes liés à la pauvreté et au développement. Nous devons garder à l'esprit les enseignements de l'histoire, à savoir que la création d'une classe moyenne par l'élimination de la pauvreté peut jeter les fondements solides de la démocratie.

En ce qui concerne l'environnement, des efforts internationaux pour protéger la « Mère Nature » doivent être menés de façon plus efficace et plus substantielle.

Dans certains pays avancés, la biotechnologie a atteint des niveaux si étonnants qu'on ressent la crainte d'empiéter sur le royaume de Dieu. Tout en reconnaissant le rôle positif que ces progrès peuvent avoir eu égard à la prolongation de la vie humaine et à l'amélioration de la qualité de vie, nous devons empêcher qu'il n'en soit fait abus et qu'ils ne deviennent un affront à la dignité humaine.

La démocratie et les droits de l'homme sont des valeurs universelles que l'on doit continuer de chercher et d'appuyer au XXIe siècle. Au cours des décennies récentes, de nombreuses victoires ont été remportées sur le plan de démocratie et des droits de l'homme dans le monde, mais il y a eu aussi des revers. Des abus des droits de l'homme sont toujours commis dans de nombreuses parties du monde, sous forme d'enlèvements, de tortures, d'exécutions extra-judiciaires, de discrimination et d'autres violations. Il est attristant notamment que des violations systématiques et à grande échelle des droits de l'homme continuent d'être commises dans certaines régions où sévissent des conflits. Ces actes déplorables ne sauraient être tolérés. J'espère sincèrement que la seconde Conférence de la communauté des démocraties, qui se tiendra à Séoul en octobre de l'année prochaine, marquera un jalon à cet égard.

L'humanité formule de grands espoirs en l'Organisation des Nations Unies pour relever les défis du XXIe siècle et utiliser au maximum les possibilités que celui-ci offre, puisque cette instance mondiale est une enceinte unique où tous les pays du monde peuvent rechercher conjointement des solutions aux problèmes communs dans un esprit de respect et de coopération mutuels. Afin d'être à la hauteur de la tâche, l'Organisation des Nations Unies a besoin de réformes continues. Ses bases financières et structurelles doivent être renforcées conformément à ses rôles, qui deviennent plus étendus. La réforme du Conseil de sécurité, notamment, étant donné son importance pour tous les États Membres, doit être réalisée par un accord général, dans l'intention de rendre le Conseil plus représentatif, plus démocratique et plus efficace.

L'Organisation des Nations Unies doit se tenir fermement au centre des efforts menés pour étendre et consolider le multilatéralisme dans le monde entier, dans un esprit de compréhension et de compromis mutuels. La tolérance et le dialogue doivent être soutenus dans les relations internationales si nous voulons que le XXIe siècle soit une ère de prospérité commune et de coexistence pacifique entre les civilisations diverses.

La République de Corée s'efforcera de contribuer au développement ultérieur de l'Organisation des Nations Unies, afin de la remercier de la générosité que la communauté internationale lui a témoignée. Conformément à ses capacités grandissantes, la contribution de la Corée au budget des Nations Unies va augmenter de façon substantielle, en application du nouveau barème des quotes-parts qui a été adopté l'année dernière. L'année prochaine, elle va occuper le dixième rang parmi les plus contribuants au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Grâce à ses troupes, qui sont maintenant engagées dans des missions de maintien de la paix au Timor oriental et dans trois autres endroits, la République de Corée continuera aussi de participer de façon active aux efforts de l'Organisation des Nations Unies pour la paix et la sécurité.

Nous partagerons en outre nos expériences dans les domaines du développement économique et de la démocratisation avec nos voisins du village planétaire et ferons ce que nous pourrons pour combler le fossé entre pays développés et pays en développement.

Je suis convaincu que l'Organisation des Nations Unies, sur la base des efforts concertés de tous les pays représentés ici, restera un phare d'espoir illuminant la voie qui s'ouvre à l'humanité au XXIe siècle.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Premier Ministre de la République de Corée, mon propre pays, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Lee Han-dong, Premier Ministre de la République de Corée, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

M. Aguirre Martinez (Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Louis Michel, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires extérieures de la Belgique.

M. Michel (Belgique) : J'ai l'honneur aujourd'hui de m'exprimer au nom de l'Union européenne, qui tient à féliciter le Président pour son élection. C'est un témoignage de l'estime portée par la communauté internationale à son pays et à sa personne. Je salue également la rapidité d'action et l'efficacité dont il a fait preuve face aux événements tragiques du 11 septembre pour adapter le programme des travaux de notre Assemblée.

Je veux, bien entendu, aussi associer à cet hommage le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. Monsieur le Secrétaire général, votre réélection avait déjà mis en évidence l'appréciation unanime des États Membres pour vos qualités exceptionnelles de gestionnaire, d'homme politique et d'humaniste. Le Comité Nobel a donné un écho prestigieux et mérité à cet hommage en vous offrant le prix Nobel de la paix. Les Nations Unies elles-mêmes, à vos côtés, ont été les destinataires de ce message d'espoir, de cet appel d'un monde en état de choc pour que notre Organisation reste au centre de l'action de la communauté internationale en faveur de la paix et du développement.

Ce sont les valeurs fondamentales sur lesquelles les Nations Unies ont été fondées qui ont été lâchement frappées, ici même, à New York, le 11 septembre dernier, lorsque notre pays hôte, plusieurs milliers de ses citoyens et des ressortissants de plus de 60 pays ont été les victimes d'un acte d'agression d'une barbarie inqualifiable. Rien, rien ne peut justifier cela.

Cet attentat, par sa démesure, nous a ouvert les yeux sur la menace globale qu'est devenu le terrorisme. Ce sont en effet nos sociétés ouvertes, démocratiques, tolérantes et multiculturelles qui ont été frappées au travers des États-Unis. La menace terroriste doit être traquée au niveau de chacun de nos États, dans nos différentes organisations régionales et, au niveau mondial, à travers les Nations Unies.

L'Union européenne a condamné les attentats du 11 septembre avec la plus grande fermeté, et la lutte contre le terrorisme est plus que jamais un de nos objectifs prioritaires. L'Union s'est déclarée totalement solidaire avec les États-Unis. Elle a confirmé son soutien sans réserve à l'action militaire entreprise dans le cadre de la légitime défense et en conformité avec la Charte des Nations Unies et la résolution 1368 (2001) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Un Conseil européen extraordinaire a adopté, le 21 septembre dernier, un plan d'action de lutte contre le terrorisme sans précédent. Ce plan comprend un certain nombre de mesures spécifiques qui visent à renforcer la coopération judiciaire ou policière, avec notamment l'instauration d'un mandat d'arrêt européen. Il comporte également des mesures destinées à mettre fin au financement du terrorisme et à renforcer la sécurité aérienne. Le Conseil européen a également reconnu que la lutte contre le terrorisme exige de l'Union qu'elle participe davantage aux efforts de la communauté internationale pour prévenir et stabiliser les conflits régionaux. C'est en développant la politique étrangère et de sécurité commune et en rendant la politique européenne de sécurité et de défense opérationnelle au plus vite que l'Union sera la plus efficace.

Au niveau mondial également, une nouvelle dynamique doit être apportée à la lutte contre le terrorisme, et les Nations Unies ont tout naturellement un rôle central à jouer dans l'élaboration d'une stratégie coordonnée et diversifiée. Nous nous réjouissons vivement de ce que des pas importants aient déjà été faits dans ce sens. Le plus remarquable a été l'adoption de la résolution 1373 (2001), le 28 septembre, par le Conseil de sécurité. L'Union européenne et ses États membres se sont déjà engagés à prendre rapidement les mesures nécessaires à sa mise en oeuvre. Nous appelons tous les États à coopérer activement avec le mécanisme de suivi qui a été mis en place par le Conseil de sécurité et nous réitérons notre disponibilité à fournir une aide à cette fin aux États qui auraient des difficultés techniques à se conformer à ses prescriptions.

Il est indispensable aussi que tous les États ratifient sans tarder les 12 conventions touchant à la lutte contre le terrorisme et en appliquent toutes les dispositions. La Convention internationale sur la répression du financement du terrorisme constitue un volet décisif de l'action internationale et devrait être rapidement signée et ratifiée.

Enfin, l'Union européenne se réjouit des progrès enregistrés tout récemment dans la négociation d'une convention générale sur le terrorisme international, sur base du projet présenté par l'Inde. Il faut maintenant

que les difficultés qui subsistent soient appréhendées à bref délai afin que cet instrument puisse être soumis à signature dès le début de l'an prochain.

Les efforts que nous déployons pour lutter contre le terrorisme doivent s'inscrire dans le cadre d'ensemble des efforts visant à construire un monde meilleur, c'est-à dire-un monde où la dignité humaine est sacrée, où les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont pleinement respectés.

La promotion et la protection des droits de l'homme ainsi que l'attachement aux principes de la démocratie et de l'état de droit sont des éléments essentiels de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne ainsi que de sa coopération au développement et de ses relations extérieures. L'Union européenne poursuivra activement son oeuvre de renforcement des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en insistant notamment sur le caractère universel, indivisible et interdépendant de l'ensemble des droits de l'homme. Elle continuera d'appuyer les efforts déployés par le Secrétaire général en vue d'intégrer les droits de l'homme dans les activités des Nations Unies, à tous les niveaux et dans toutes les enceintes, et de coopérer avec tous les mécanismes des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme.

L'Union européenne se réjouit de voir se concrétiser à brève échéance la mise en place tant attendue de la Cour pénale internationale. Elle y attache une importance tout à fait primordiale et exhorte tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer le plus tôt possible au Statut de Rome. Plus que jamais, nous avons besoin d'une juridiction universelle et permanente, capable de sanctionner les violations les plus graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme et de contribuer ainsi à la paix et la sécurité dans le monde. Il importe que les Nations Unies appuient d'une manière effective la mise en place de la Cour.

À la suite de la tragédie du 11 septembre, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au bilan décennal du Sommet mondial pour les enfants a dû être reportée. Mais en attendant qu'elle ait lieu, il nous appartient de maintenir la dynamique qui s'était développée au cours des travaux préparatoires. Nous devons continuer à intégrer la dimension spécifique de l'enfant dans nos actions et oeuvrer pour que chaque enfant puisse vivre à l'abri de la terreur, des horreurs de la guerre, des abus et de l'exploitation, de la faim et de la pauvreté.

L'Union européenne est résolue à poursuivre la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes et à assurer que tous les pays prennent des mesures fortes pour la mise en application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les femmes doivent pouvoir jouir pleinement de leurs droits humains, sur un pied d'égalité avec les hommes. Les filles doivent avoir les mêmes chances que les garçons, notamment en matière d'éducation et d'accès aux services sociaux. L'Union européenne insiste aussi sur l'égalité d'accès à la propriété, au crédit et aux services sociaux, y compris les services de santé reproductive. Il est de l'intérêt de tous que les femmes puissent pleinement participer à tous les niveaux à la vie économique et politique.

L'Union souligne l'importance de mettre en oeuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et l'attention spéciale qui doit être accordée à la participation des femmes et à leur pleine association sur un pied d'égalité à tous les efforts qui visent à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité.

Nous devons également poursuivre avec vigueur notre combat essentiel contre les dérives racistes, les tendances à la discrimination et à l'intolérance, qui sont des réalités quotidiennes dans le monde entier. La Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée nous a, je pense, montré le chemin. Elle a aussi permis de faire avancer la réflexion sur les causes et les origines du racisme et, surtout, elle nous a permis d'avoir un nouveau regard sur notre passé. Ce qui importe maintenant, c'est la volonté de clore les chapitres les plus sombres de notre histoire afin de pouvoir bâtir une relation nouvelle basée sur le respect mutuel, la solidarité et le partenariat.

La terrible crise humanitaire en Afghanistan retient autant l'attention de la communauté internationale que les aspects politiques, diplomatiques, militaires et économiques de la situation dans ce pays. C'est la première fois que la communauté internationale adopte une telle approche globale en cas de conflit armé. Nous sommes convaincus que c'est le meilleur moyen, sinon le seul, de préparer efficacement la sortie de crise. La coordination des secours, principalement sur le terrain,

demeure essentielle, et ce, dans l'ensemble des actions des Nations Unies.

L'aide humanitaire d'urgence en Afghanistan constitue une priorité absolue de l'Union, qui s'est engagée à mobiliser sans délai une aide de plus de 320 millions d'euros. L'Union exprime sa préoccupation par rapport aux difficultés d'accès et d'acheminement de l'aide humanitaire en Afghanistan. Elle appuie les efforts des institutions spécialisées des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge ainsi que de l'ensemble des organisations humanitaires dans la recherche de solutions pratiques et flexibles. Elle en appelle également aux pays de la région afin de faciliter par tous les moyens possibles les opérations humanitaires d'accueil des nouveaux flux de réfugiés afghans.

L'Union européenne reconnaît le rôle essentiel de l'ONU dans la recherche d'un plan de paix pour l'Afghanistan. Elle entend soutenir les initiatives du Secrétaire général et de son Représentant spécial et y contribuer de manière constructive. Ceci concerne tant la recherche d'une solution politique interne qu'un plan de reconstruction du pays. L'Union souligne également l'importance de la dimension régionale de la stabilisation de l'Afghanistan.

Nous devons apporter des contributions suffisantes pour assurer le bon fonctionnement du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. L'Union européenne attache une importance particulière à l'aide aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Nous nous félicitons donc qu'une unité ait été mise en place au sein du Secrétariat en vue de veiller à leurs besoins spécifiques. Suite aux attaques récentes contre le personnel humanitaire, l'Union européenne ne peut que réclamer à nouveau que soient renforcées les dispositions, notamment juridiques et financières, qui visent à assurer la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et des Nations Unies en général.

Plus que jamais, le désarmement et la non-prolifération constituent les pièces maîtresses de tout dispositif de paix et de sécurité, et doivent par conséquent être soumis à des normes multilatérales contraignantes. C'est dans cet esprit que nous voulons renforcer les régimes de non-prolifération, promouvoir une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, renforcer la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Il nous faut aussi lutter contre la prolifération des missiles balistiques, lutter contre le commerce illicite des armes légères et continuer à oeuvrer en faveur de l'élimination totale des mines antipersonnel.

En ce qui concerne le maintien de la paix, l'ONU a démontré lors de l'année écoulée qu'elle était mieux équipée et mieux organisée que dans un passé récent. Je voudrais citer à titre d'exemple les opérations au Timor oriental, en Érythrée et en Sierra Leone. Ainsi, un bout de chemin a déjà été parcouru, sur le terrain, dans la mise en oeuvre des recommandations du rapport Brahimi. Mais beaucoup reste encore à faire, et l'Union européenne continuera à appuyer activement l'amélioration des capacités du Département des opérations de maintien de la paix et à plaider pour que l'Organisation reçoive les moyens nécessaires pour répondre efficacement à ses responsabilités de plus en plus complexes.

Pour résoudre les différends, consolider la paix et éviter la résurgence des conflits, une approche globale et à long terme s'impose. L'Union européenne, qui met actuellement en place sa propre capacité militaire et civile de gestion des crises, s'emploie activement à renforcer sa coopération avec l'ONU et d'autres organisations internationales en matière de prévention des conflits, de gestion des crises, d'aide humanitaire, de reconstruction après les conflits et de développement à long terme.

La région des Balkans, si proche de nos pays, reste au coeur de l'action extérieure de l'Union européenne. Nous maintenons résolument notre engagement à y contribuer à l'édification d'un espace de sécurité, de prospérité et de démocratie où s'épanouissent librement des sociétés multiethniques. Des progrès remarquables et encourageants ont été effectués, mais, dans bien des cas, malheureusement, la situation reste fragile. La communauté internationale doit rester vigilante et ne pas laisser les extrémistes, quels qu'ils soient, détruire par la violence les efforts de stabilisation accomplis.

Au Proche-Orient, la situation ne cesse de se dégrader. L'absence de perspectives politiques encourage, bien entendu, la poursuite de la confrontation et fait le jeu des extrémistes. La défiance, la peur et le ressentiment poussent à la radicalisation des esprits. L'Union européenne appelle Israéliens et

Palestiniens à reprendre immédiatement et sans préalables ni conditions, pendant qu'il est encore temps, le chemin de la négociation sur la base des recommandations du rapport Mitchell. Elle demande aux autorités israéliennes d'achever le retrait immédiat de leurs forces de la zone sous tutelle palestinienne. Elle demande à l'Autorité palestinienne de tout mettre en oeuvre pour appréhender les responsables d'actes de violence à l'encontre d'Israël.

Dans le cadre du processus de paix, il est nécessaire de préserver les acquis atteints jusqu'ici comme : les principes de la Conférence de Madrid – notamment celui de la terre contre la paix; les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité de l'ONU; les accords signés par les parties, qui ont engendré des résultats réels sur le terrain, et les progrès faits dans les négociations précédentes. L'Union européenne demande aux deux parties de tout faire dans les domaines politique, sécuritaire, économique et social pour retourner dans la voie des négociations sans conditions préalables et avec comme objectif l'accomplissement des attentes légitimes des peuples de la région exprimées lors de la Conférence de Madrid de 1991 : pour les Palestiniens, la constitution d'un État viable et démocratique ainsi que la fin de l'occupation de leur territoire; pour les Israéliens, le droit de vivre en paix et en sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. L'Union européenne rappelle aussi que la recherche d'une paix globale et durable dans la région nécessite que soient dûment pris en compte les volets israélo-syrien et israélo-libanais du conflit, dont la résolution doit s'inspirer des mêmes principes.

La recherche de la paix incombe en priorité aux parties elles-mêmes à travers la négociation de tous les éléments qui intègrent le statut permanent. Cela comporte aussi la perspective d'une solution juste et viable aux questions particulièrement complexes de Jérusalem et des réfugiés, ainsi que celle d'un soutien économique aux populations palestiniennes.

L'Union européenne, en étroite collaboration avec les États-Unis d'Amérique et les autres partenaires concernés, réitère sa disposition à oeuvrer en faveur d'un règlement définitif du conflit. Nous pensons qu'il est urgent, maintenant, de prendre une initiative pour presser les parties de réengager le dialogue politique.

Le statu quo à Chypre est inacceptable pour l'Union européenne. Nous exprimons notre déception à l'égard de la décision injustifiée de la partie turque de décliner l'invitation du Secrétaire général à poursuivre les pourparlers. Nous continuons d'appuyer les efforts déployés par le Secrétaire général en vue de parvenir à un règlement global et durable de la question chypriote, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'ampleur des drames que vit le continent africain nous invite à une action résolue à tous les niveaux, en vue de s'attaquer aux causes directes et structurelles des conflits. Les conflits en Afrique sont devenus de plus en plus complexes et leurs effets transfrontaliers de plus en plus destructeurs. Les crises dans la région des Grands Lacs, en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'au Zimbabwe et dans la corne de l'Afrique, appellent à une vigilance accrue de la part de notre Organisation. Elles démontrent aussi la nécessité d'une approche internationale qui soit intégrée et globale. Nous avons salué avec enthousiasme le lancement de la nouvelle Initiative africaine au sommet de Lusaka. L'Union européenne s'est déclarée prête à y répondre et a déjà entamé un dialogue au plus haut niveau avec l'Union africaine à ce propos.

Ensemble, nous nous sommes engagés lors du Sommet du Millénaire à atteindre une série d'objectifs de développement. C'est un projet ambitieux qui suppose, entre autres, une bonne gouvernance dans chaque pays, ainsi que sur le plan international. L'Union souligne la nécessité d'un partenariat renforcé entre pays riches et pays pauvres pour atteindre les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire. Ce partenariat implique des obligations et des efforts communs mais différenciés de la part de tous les pays.

En premier lieu, nous devons mettre tout en oeuvre pour éradiquer la pauvreté. De nouveaux engagements concrets ont été pris en mai dernier à Bruxelles lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. L'Union européenne s'est engagée en matière de déliement de l'aide, de l'ouverture de ses marchés au travers de l'initiative « everything but arms » et de financement complet de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Il s'agit maintenant de finaliser les mécanismes de suivi du Programme d'action. L'Union européenne continuera également à donner la priorité au développement de l'Afrique.

Deux grandes conférences internationales nous présenteront l'occasion de relever les défis et de réaliser les objectifs majeurs de la Déclaration du Millénaire. Au mois de mars prochain, à la Conférence sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, nous nous attacherons à améliorer la coopération entre tous les acteurs du développement, à utiliser plus efficacement les ressources et à mieux les mobiliser.

Lors du Sommet mondial pour le développement durable en octobre 2002 à Johannesburg, nous souhaitons promouvoir l'utilisation et la gestion durables ainsi que la protection des ressources naturelles qui sont la base du développement économique et social. Nous souhaitons également intégrer les actions en faveur de l'environnement et de la pauvreté, mettre la mondialisation au service du développement durable et promouvoir de meilleures modalités de gestion des affaires publiques et de participation. L'Union européenne souhaiterait explorer avec ses partenaires les possibilités de réaliser un pacte mondial sur le développement durable lors du Sommet. Ce pacte devrait contenir des engagements des gouvernements ainsi que des autres acteurs. Un pacte global devrait déboucher sur des actions concrètes pour améliorer la mise en oeuvre des politiques de développement durable. Nous espérons que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies s'engageront sans tarder à être représentés à Monterrey et à Johannesburg au plus haut niveau politique.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques était l'un des résultats majeurs du Sommet de la Terre en 1992. Nous saluons les progrès intervenus à Bonn et à Marrakech, et nous nous engageons à ratifier rapidement le Protocole de Kyoto.

Nous venons aussi de dégager un consensus intergouvernemental au plus haut niveau sur la stratégie qui s'impose pour enrayer l'effroyable pandémie du sida. C'est un grand pas en avant, mais l'urgence et le drame nous obligent à plus d'ambition. Nous contribuerons activement à la mise en place du nouveau Fonds global pour la lutte contre le VIH/sida, la malaria et la tuberculose, et nous jouerons un rôle actif dans tous les autres processus émanant de la session spéciale de juin dernier, afin de mettre en oeuvre par des mesures concrètes la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida.

Parmi les autres défis, celui des transformations démographiques qui nous attendent intéresse particulièrement l'Union européenne. La deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui se tiendra à Madrid en avril 2002, nous permettra d'oeuvrer ensemble à la réalisation d'une société pour tous les âges.

Le Sommet du Millénaire a permis d'aborder au plus haut niveau les grands défis auxquels se trouve confrontée la communauté mondiale. Nous devons à présent nous attacher au processus de suivi de la Déclaration adoptée par les chefs d'État et de gouvernement, tout en respectant l'ambition et l'équilibre de ce texte capital. Nous devrons, pour ce faire, nous baser sur des données fiables, nous appuyer sur les mécanismes et processus de suivi existants, et faire jouer de concert les différents acteurs de la communauté internationale qui peuvent nous aider à réaliser les objectifs fixés.

Nous devons aussi poursuivre la réforme du système des Nations Unies dans son ensemble, y compris les institutions spécialisées et les fonds et programmes opérationnels. Le renforcement et la réforme globale sous tous ses aspects du Conseil de sécurité doivent être poursuivis avec détermination. Si nous voulons un Conseil de sécurité à même de répondre encore mieux aux grands défis du moment, nous devons intensifier nos efforts.

Pour terminer, derrière la formidable et croissante complexité de nos actions au niveau mondial, notre débat devrait rappeler cette vérité première : si nous voulons construire un monde dans lequel la paix sera davantage assurée par le respect du droit, la solidarité et la tolérance, il nous faudra renforcer notre cohésion face aux nouveaux défis qui nous sont lancés, mais aussi intensifier nos efforts visant la promotion de la personne humaine, l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

Aux messagers de la destruction, nous opposons dans cette enceinte des Nations Unies notre idéal commun, qui sera plus fort que la haine et la division entre les êtres humains. Cet édifice, qui trouve ses fondements dans les esprits et les coeurs, sera inattaquable.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole à S. E. M. Anatoliy M. Zlenko, Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine.

M. Zlenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord féliciter le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, M. Han Seung-soo, de son élection à cette fonction importante. Au nom de la délégation ukrainienne, je voudrais l'assurer de notre plein appui et lui souhaiter plein succès dans sa mission. Je saisis cette occasion pour exprimer également notre gratitude à son prédécesseur, M. Harri Holkeri, dont la sagesse politique et le talent diplomatique ont permis à l'Assemblée d'aboutir à d'importants résultats au cours de sa cinquante-cinquième session.

Il y a une année, au Sommet du Millénaire, nous, représentants des nations du monde, avions été perçus comme les hérauts d'une nouvelle ère. Au cours de ce rassemblement mémorable, les Nations Unies ont entendu des propos qui ont suscité l'espoir quant à l'avènement d'un ordre mondial juste de relations internationales en ce nouveau siècle : liberté, égalité, solidarité, tolérance et partage des responsabilités. Ces valeurs fondamentales, énoncées dans la Déclaration du Millénaire, ont montré la voie à suivre pour les peuples du monde en cette nouvelle ère.

Mais tout en nous efforçant de respirer l'air frais de l'avenir, nous avons plutôt avalé des cendres et de la poussière. Le 11 septembre, le monde moderne a subi une attaque brutale. La mort d'innocents a bouleversé tous les êtres humains attachés aux valeurs universelles de la vie et de la liberté.

Les attentats terroristes qui ont eu lieu aux États-Unis ont montré que l'idéologie de la haine, laquelle n'a aucun fondement religieux, ethnique ou linguistique, est devenue l'un des grands défis du monde moderne. Cette menace exige une réaction urgente et claire de la part de la communauté internationale.

L'Ukraine partage la douleur du peuple américain et appuie pleinement la détermination des États Unis de confronter efficacement les auteurs, commanditaires et instigateurs de ces actes terroristes.

Nous nous associons à la coalition contre le terrorisme sans la moindre hésitation car nous reconnaissons qu'il est nécessaire que la communauté internationale unisse ses efforts pour faire obstacle à de nouvelles menaces.

La campagne militaire en Afghanistan, qui cible le coeur du terrorisme international, est la première phase et un élément nécessaire de ces efforts. Il est tout aussi évident que le peuple afghan, qui connaît une crise humanitaire permanente, est devenu l'otage du terrorisme. En conséquence, on ne saurait mettre fin à cette crise sans déployer des efforts politiques et diplomatiques conséquents pour trouver une solution.

L'Ukraine se félicite des activités de Secrétaire général et de son Représentant spécial, Lakhdar Brahimi, et appuie leur contribution constructive à la stabilisation de la situation en Afghanistan.

Nous sommes convaincus qu'il convient également de donner un puissant élan politique aux efforts visant à renforcer et améliorer les mécanismes juridiques internationaux de lutte contre le terrorisme. Dans ce contexte, il importe particulièrement d'achever rapidement les travaux sur le projet de convention de lutte contre le terrorisme.

Je suis également heureux de dire que la proposition de mon pays visant à convoquer une réunion ministérielle du Conseil de sécurité pour discuter des étapes ultérieures de la réaction mondiale au terrorisme a été appuyée à l'unanimité par les membres du Conseil. Il n'y a aucun doute qu'au cours de cette réunion, des mesures cruciales seront prises pour identifier les moyens et méthodes clefs de lutte contre le terrorisme.

Nous insistons aussi sur le fait qu'il est nécessaire de trouver les arrangements institutionnels adéquats pour coordonner et compléter les efforts séparés des États membres dans la lutte contre le terrorisme international et pour veiller à ce que les instruments juridiques que nous avons élaborés soient appliqués de la manière la plus efficace possible. Une telle entité ne saurait devenir un autre organe bureaucratique, mais plutôt un mécanisme efficace qui contribuerait à cimenter les efforts internationaux dans ce domaine.

Pour honorer la mémoire des milliers de personnes qui ont péri dans les attaques terroristes et pour unir nos efforts dans la lutte contre le fléau du terrorisme, j'aimerais proposer, au nom du Gouvernement ukrainien, de déclarer le 11 septembre Journée de lutte contre le terrorisme international. J'espère que cette proposition recevra l'appui de l'Assemblée générale, qui ferait alors de ce jour le symbole du souvenir, de notre unité et de notre détermination.

L'Ukraine se félicite de la décision prise par le Comité Nobel norvégien de décerner le prix de la paix aux Nations Unies et à son Secrétaire général, Kofi Annan. Ce dernier est exactement le type de dirigeant dont a besoin l'ONU aujourd'hui alors qu'elle fait face à de nouveaux défis internationaux.

Sommes-nous prêts à relever ces défis? Nous rendons-nous pleinement compte à quel point la détérioration de la situation dans le monde est le fait des inégalités profondes qui existent au niveau international? Enfin, quel souvenir gardera-t-on de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale : sera-ce la session qui a mis fin à l'ère des illusions ou le forum qui a renforcé la famille de l'ONU?

L'Organisation des Nations Unies entre dans une nouvelle période de son histoire. L'Ukraine est fermement convaincue que, sous l'angle stratégique, renforcer le statut de l'ONU au coeur même du système moderne de relations internationales devrait être la tâche première de notre Organisation.

Les attaques terroristes aux États Unis ont uni et consolidé la communauté internationale. Pourquoi a-t-il fallu que des milliers de vies innocentes soient perdues pour qu'elle réalise le besoin impératif d'une unité d'action de notre part?

Nous pensons que le rôle essentiel de la direction des Nations Unies est d'assurer une réponse efficace aux nouveaux défis à la sécurité, aux niveaux mondial et régional. Ce rôle, toutefois, ne saurait être rempli efficacement sans améliorer le modèle existant de prise de décisions et de leur mise en oeuvre au niveau international.

C'est la raison pour laquelle mon pays appuie activement la réforme du Conseil de sécurité. Nous estimons que cette réforme n'affaiblit pas les fondements des travaux du Conseil, mais que, tout au contraire, elle les renforcera en veillant à ce qu'ils prennent mieux en compte les réalités du monde moderne.

Cette année, l'Ukraine achève son mandat de membre du Conseil de sécurité. Je pense que l'expérience que nous avons acquise contribuera à faire avancer le processus de changement. Nous préconiserons toujours le besoin d'améliorer les méthodes de travail du Conseil de sécurité et d'accroître le nombre de ses membres. En tant que nation d'Europe centrale, l'Ukraine fera activement pression pour que doit donné à cette région un siège additionnel au Conseil.

Selon nous, une attention spéciale devrait également être portée à la conception générale des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et au problème des sanctions. Depuis de nombreuses années, l'Ukraine – qui compte aujourd'hui parmi les 10 plus importants fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies – a toujours appuyé le développement de mécanismes de prévention efficaces.

Aux Sommets du Millénaire et du Conseil de sécurité, l'année dernière, le Président de l'Ukraine, Leonid Kouchma, a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie des Nations Unies pour la prévention des conflits qui reposerait sur un large recours à la diplomatie préventive.

Je suis heureux de noter que les recommandations sur la prévention des conflits avancées par le Secrétaire général, Kofi Annan, dans son rapport de juin font écho à la proposition faite par le Président de l'Ukraine. Nous estimons que les Nations Unies possèdent l'expérience et les ressources nécessaires pour renforcer leur rôle dans ce domaine, en particulier en établissant des centres régionaux pour assurer le suivi des zones de conflits potentielles et en utilisant plus activement les opérations de déploiement préventives.

S'agissant de la question des sanctions, nous sommes en faveur de l'élaboration d'une méthodologie équilibrée pour leur imposition, leur application et leur levée. Ce levier d'influence crucial ne devrait pas se transformer en boomerang politique.

Nous sommes également convaincus qu'il est impératif de renforcer encore les efforts internationaux vers la maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération des armes de destruction massive. Sur la base d'une évaluation réaliste du potentiel de la Conférence facilitant l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, nous espérons qu'elle aura pour résultat une augmentation du nombre des parties au Traité, qui a été ratifié l'année dernière par l'Ukraine.

Je tiens également à mentionner que le mois prochain, l'Ukraine terminera la conduite de la troisième et dernière phase du processus de destruction de ses armes stratégiques en vertu du Traité START. Le 30 octobre, l'Ukraine a détruit son dernier silo de

missile balistique intercontinental. Ce faisant, nous avons tourné l'une des pages importantes de l'histoire du désarmement nucléaire. Nous sommes prêts à continuer d'apporter notre contribution afin de garantir l'efficacité du système de stabilité stratégique dans le monde.

L'Ukraine souhaite que l'ONU poursuive l'élaboration d'une démarche universelle sur les questions concernant la réalisation du développement durable et l'élimination de la pauvreté dans le monde. Nous espérons qu'une démarche concrète permettant de mobiliser les ressources nationales et internationales pour régler ces problèmes sortira de la Conférence internationale sur le financement du développement.

Nous avons également l'intention de prendre des mesures pratiques pour régler un ensemble de problèmes ayant trait à la protection de l'environnement. Étant donné qu'elle subit toujours les conséquences douloureuses de la tragédie de Tchernobyl, l'Ukraine compte sur la participation active du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organes opérationnels de l'Organisation pour éliminer les conséquences à long terme de cette catastrophe.

L'Ukraine estime que les catastrophes culturelles et spirituelles ne sont pas moins destructrices que les catastrophes naturelles. La mosaïque culturelle du monde est le trésor le plus précieux et le plus fragile qui ait été offert à l'humanité. L'Ukraine a l'honneur d'être coauteur du projet de résolution de l'Assemblée générale sur la proclamation de l'an 2002 Année des Nations Unies pour la protection du patrimoine culturel mondial, et demande à la communauté internationale d'appuyer cette initiative. Travailler avec vigueur pour protéger le patrimoine historique et culturel de l'humanité est non seulement une absolue nécessité, mais aussi une responsabilité morale à l'égard des générations passées et futures.

L'année 2001 marque un anniversaire pour notre pays. En effet, le 24 août, l'Ukraine a célébré le dixième anniversaire de son indépendance. Ce furent 10 années de processus complexes. Le principal résultat a été la consolidation de l'Ukraine en tant qu'État européen pacifique et indépendant. Nous avons réalisé une croissance économique durable grâce à des réformes cohérentes, et mon pays est un participant actif aux processus régionaux européens.

L'Ukraine contribue au règlement des conflits dits gelés, à savoir en Abkhazie (Géorgie) et en Transnistrie (Moldova). Comme membre du Groupe des amis du Secrétaire général pour la Géorgie, l'Ukraine est préoccupée par la lenteur du processus de paix entre la Géorgie et l'Abkhazie.

L'Ukraine participe activement au règlement de la situation en République de Macédoine. Le règlement du problème des Balkans, qui perdure depuis des siècles, est une tâche ambitieuse et urgente pour l'Europe au cours du nouveau siècle.

Nous notons aussi avec préoccupation l'escalade des tensions au Moyen-Orient au cours de l'année écoulée. Toute l'histoire du conflit au Moyen-Orient prouve que le cercle vicieux ne peut être rompu qu'en renonçant à la violence et en ravivant la confiance mutuelle et l'esprit de tolérance entre les parties au conflit.

L'ONU aborde une période nouvelle et complexe de ses activités. Il nous appartient de déterminer comment l'ONU sortira de son affrontement avec les nouveaux défis, dans l'union ou la division. J'estime que la sagesse de ce forum, qui s'est développée pendant des décennies de travail ardu et responsable, devrait servir à garantir un scénario optimiste.

La séance est levée à 13 h 50.